

LE DEVOIR

Vol. CII N° 221

LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$

ENQUÊTE SUR LA CONSTRUCTION

Charest ne tranchera pas avant des semaines

Duchesneau quittera son poste avant la fin de son mandat si Québec ne bouge pas

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Après avoir indiqué hier matin qu'ils étudieraient les propositions de commission d'enquête «mixte» du patron de l'Unité anticollusion Jacques Duchesneau, Jean Charest

et ses ministres ont refusé hier de dire jusqu'à quand ils se donnaient pour trancher. «On ne s'est pas fixé de délai. On va prendre le temps nécessaire pour étudier sérieusement ses propositions», a précisé l'attaché de presse du premier ministre, Hugo D'Amours, hier soir. Chose certaine, le

gouvernement n'entend pas conclure avant le départ du premier ministre pour une longue mission de neuf jours en Europe, où il séjournera à Paris du 3 au 6 octobre puis à Barcelone et à Madrid, du 7 au 11 octobre. Cela lui fera rater une semaine de travaux parlementaires, ceux-ci faisant

toutefois relâche la semaine du 10. «Faut voir notre capacité d'absorption», a noté le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Yvon Vallières, soulignant que M. Duchesneau

VOIR PAGE A 10: CHAREST

■ Le PQ réclame l'abolition du comité de concertation ■ La chronique de Michel David ■ L'éditorial de Josée Boileau > pages A 2, A 3 et A 8

Les conservateurs refaçonnent les symboles canadiens

■ 35 000 \$ pour un vitrail de la royauté ■ Deux ans de prison pour interdire l'unifolié ■ Des couronnes sur les passeports canadiens

HÉLÈNE BUZZETTI
MARIE VASTEL

Ottawa — Le gouvernement conservateur poursuit sa vaste entreprise de refonte de l'image du Canada en multipliant les références à la royauté britannique tout en se portant à la défense de l'unifolié. Les passeports et les interdits d'affichage du drapeau en vigueur dans les sociétés d'immeubles en copropriété sont maintenant dans sa mire. Mais cette tentative des troupes de

La couronne de la reine sera imprimée sur les pages intérieures du nouveau passeport

Stephen Harper de politiser les symboles canadiens s'attire les critiques de l'opposition, qui craint que cela provoque de la division inutile.

Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, la couronne de la reine sera désormais trébuchée dans les bagages à main des voyageurs canadiens puisqu'elle sera imprimée sur les pages intérieures du nouveau passeport électronique devant commencer à être mis en service d'ici la fin 2012. L'allégeance canadienne à la royauté britannique sera donc bientôt pour tout un chacun.

Passeport Canada prévoit une refonte des passeports en vue d'y inclure une puce électronique, afin d'améliorer la sécurité du passeport



JAKE WRIGHT

L'artiste Christopher Goodman indique que son vitrail consacré à la royauté britannique a été terminé il y a un an. Le gouvernement Harper l'a installé en catimini il y a deux semaines.

40 milliards de barils de pétrole à Anticosti

Hydro-Québec a cédé ses permis d'exploration au privé en 2008

ALEXANDRE SHIELDS

Le potentiel pétrolier de l'île d'Anticosti pourrait dépasser les 40 milliards de barils de pétrole, selon ce qui ressort des plus récentes évaluations indépendantes réalisées pour deux entreprises privées qui contrôlent la majorité des permis d'exploration sur l'île. Et dans au moins un des cas, l'estimation a été menée sur la base de données disponibles en septembre 2001. A cette époque, Hydro-Québec possédait plusieurs permis sur Anticosti. Des permis qui ont par la suite été cédés à des pétrolières pour un montant inconnu.

L'entreprise Junex a ainsi fait savoir hier que le sous-sol de ses cinq permis pourrait contenir pas moins de 12,2 milliards de barils, selon la «meilleure estimation» inscrite dans un rapport produit par Netherland, Sewell and Associates Inc. (NSAI), une firme d'ingénierie basée au Texas. Ces données encourageantes, quoique très préliminaires, s'ajoutent à celles publiées en juin dernier par Pétrolia. Cette entreprise — qui a mis la main en 2008 sur des permis détenus par

Plusieurs anciens employés d'Hydro-Québec et de la SOQUIP travaillent maintenant pour les entreprises privées

VOIR PAGE A 10: ANTICOSTI



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

PAUVRETÉ

Le Canada dépense beaucoup d'argent à la mauvaise place

■ À lire en page A 7

INDEX

40	7 783 13 102 832 4	7	
Annonces.....	B 7	Idées.....	A 9
Avis publics..	B 8	Météo.....	B 4
Bourse.....	B 2	Monde.....	B 6
Culture.....	B 10	Mots croisés..	B 4
Décès.....	B 7	Sports.....	B 8
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 8	Télévision.....	B 9

Une facture salée pour le Canada

Si Ottawa n'agit pas, le coût des changements climatiques pourrait passer de 5 milliards par année en 2020 à plus de 21 milliards par année en 2050



REUTERS

Le rapport de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie explique que le Canada peut contribuer à réduire ces coûts, mais il s'agit de scénarios qui sont, pour l'instant, fort éloignés des choix d'Ottawa.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le coût des changements climatiques pour le Canada pourrait passer de 5 milliards par année en 2020 à des montants allant de 21 à 43 milliards par année dans les années 2050.

Il existe même une possibilité, réduite certes à seulement 5 %, que ce coût atteigne en raison d'une combinaison de différents facteurs à 91 milliards par année au milieu du siècle.

Tel est le bilan économique du coût des changements climatiques dressé par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) dans un rapport rendu public ce matin à Ottawa. La TRNEE est une agence de consultation financée par le gouvernement fédéral, qui

VOIR PAGE A 10: FACTURE




Aujourd'hui dès 9h

Jerry Lee Lewis et son grand succès *Great Balls of Fire*, la musique de Verdi dont les vertus seraient reconnues par les cardiologues, et les nouveaux disques de Marc Déry, Jason Bajada et Tinariwen.

Réalisation: Marc-André Doran

La musique prend vie



Radio-Canada.ca/espacemusique

ACTUALITÉS

Trois circonscriptions en moins

ROBERT DUTRISAC

Québec — Ni le Parti québécois ni l'Action démocratique du Québec ne s'opposent à la nomination prochaine du commissaire manquant à la Commission de la représentation électorale (CRE). Une fois ce troisième commissaire nommé, la CRE procédera dans les dix jours à l'imposition de la nouvelle carte électorale qui fait disparaître trois circonscriptions en région.

«On ne veut pas bloquer l'institution», a indiqué, hier au Devoir le leader parlementaire de l'opposition officielle. Même son de cloche de la part de la leader parlementaire adéquate, Sylvie Roy. «On ne veut pas prendre en otage le système», a-t-elle fait valoir. En l'absence de ce troisième commissaire qui a démissionné en novembre dernier, la CRE ne peut pas définir la nouvelle carte en vue des prochaines élections générales. Députée de Lotbinière, Sylvie Roy verra disparaître sa circonscription. «Je ne pilera pas sur mes principes pour sauver mon comté», a-t-elle livré.

Les libéraux se sont résignés à la disparition des deux circonscriptions dans le Bas-Saint-Laurent à la suite de la fusion de Matane et de Matapédia et de celle de Rivière-du-Loup et de Kamouraska-Témiscouata. Cette volte-face est sans doute facilitée par le départ de Nathalie Normandeau, l'ex-députée de Bonaventure et ex-vice-première ministre, qui défendait bec et ongles la représentation électorale de l'est du Québec. En outre, la région de Chaudière-Appalaches perd une circonscription avec la réunion de Lotbinière et de Frontenac.

Le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Yvon Vallières, a déjà amorcé des discussions avec les partis d'opposition au sujet de ce poste de commissaire, dont la nomination doit être approuvée par les deux tiers des élus de l'Assemblée nationale. La pléthore de députés indépendants aura aussi son mot à dire. Le ministre a soumis le nom d'un candidat.

Stéphane Bédard a souligné que le PQ insistait pour que le candidat provienne d'une région et non pas des grands centres.

«Le premier ministre est allé promettre toutes sortes de choses aux régions et maintenant, il les abandonne», a déploré Sylvie Roy. De son côté, Stéphane Bédard a dénoncé la «duplicité» des libéraux. Hier, en guise de baroud d'honneur, il a présenté une motion sans préavis pour raviver un projet d'entente qui n'avait pas abouti au printemps dernier, motion que les libéraux ont prestement refusé de discuter.

Le Devoir

EN BREF

Droit d'auteur: le retour

Le gouvernement conservateur présentera aujourd'hui la nouvelle mouture de l'important projet de loi sur le droit d'auteur (nommé C-32 lors de la dernière législation). Tout indique qu'à quelques détails près, il s'agira exactement du même projet. Son dépôt il y a plus d'un an avait provoqué une levée de boucliers de la part du milieu culturel, qui estime à l'unanimité qu'il s'agit d'un projet fait sur mesure pour les utilisateurs, au détriment des auteurs. Le projet colmate plusieurs brèches qui ont fait du Canada une plaque-tournante de la piraterie en ligne, mais il refuse aussi de fournir aux artistes de nouvelles sources de revenus — par exemple, des redevances sur les baladeurs MP3. — Le Devoir

Un monopole de l'asphalte en Gaspésie

THIERRY HAROUN

Le monopole du secteur de l'asphalte que détient en Gaspésie la firme Pavages Beau Bassin ferait grimper les prix de 30 % à 50 %, d'après les élus gaspésiens qui dénoncent cette situation. Ce sujet sera d'ailleurs à l'ordre du jour lors d'une rencontre extraordinaire cet après-midi à Québec entre des représentants de la table des préfets de la Gaspésie et le ministre délégué aux Transports, Norman MacMillan.

Reflet d'un ras-le-bol généralisé, la classe politique gaspésienne tentera aujourd'hui, d'une part, de démontrer au ministre MacMillan que le monopole détenu par Pavages Beau Bassin fait grimper les prix. D'autre part, les élus souhaitent que Québec trouve une solution permanente pour faire baisser le prix de la tonne d'asphalte.

«Ce qu'on constate présentement, raconte au Devoir le préfet d'Avignon et président de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bertrand Berger, c'est qu'en Gaspésie on paye la tonne d'asphalte beaucoup plus cher que les autres régions du Québec. J'ai fait le tour de mes

«C'est clair que le fait qu'il y ait un seul fournisseur d'asphalte empêche le jeu de la concurrence. Plus vous allez vers l'est du Québec, plus vous allez payer cher.»

municipalités, et en moyenne elles paient de 35 % à 40 % de plus, facilement! En plus, nos municipalités en Gaspésie paient plus que le prix payé par le ministère des Transports à Pavages Beau Bassin. La compagnie nous dit que c'est une question de transport, mais ça n'explique pas tout.»

«L'affaire, c'est qu'on n'a pas le choix d'acheter de cette compagnie-là. Si au moins on pouvait aller en appel d'offres, on serait capable d'avoir un meilleur prix. Mais quand on demande à d'autres compagnies de l'extérieur de la région de répondre à un appel d'offres, elles ne le font pas en invoquant que c'est trop loin. Chacun protège son territoire! J'ai hâte de voir le ministre», ajoute M. Berger, également maire d'Escuminac.

«Dans la MRC du Rocher-Percé, on parle de 30 % à 50 % plus cher», précise de son côté la préfète Diane Lebovillier, qui fera également partie de la délégation d'une dizaine de personnes. «C'est énorme pour des municipalités comme les nôtres qui ne sont pas riches. Sauf qu'il y a un monopole qui est établi. On demande au moins l'équité et d'obtenir le même prix que celui du ministère des Transports.»

Le maire de Gaspé et préfet de la Côte-de-Gaspé, François Roussy, est du même avis. «C'est clair que le fait qu'il y ait un seul fournisseur d'asphalte empêche le jeu de la concurrence. Plus vous allez vers l'est du Québec, plus vous allez payer cher, c'est clair. Ce qu'on est en train de faire, nous les Gaspésiens, c'est de se mobiliser pour arriver à négocier ensemble le prix de l'asphalte, et ce serait encore mieux si le MTQ pouvait s'associer à nous. C'est un problème majeur.»

Un marché pointu

Maurice Anglehart, le maire de Port-Daniel-Gascons, une municipalité située dans la Baie-des-Chaleurs, rappelle que «réellement, on a fait faire des travaux [par Pavages Beau Bassin, basée à New Richmond dans la Baie-des-Chaleurs]. Ça coûté 42 000 \$. Me semble que c'est cher payé pour un travail qui s'est fait dans la même journée. Le soir on fait le

chèque pis c'est toute. Je ne peux pas comparer en raison du monopole.»

«Nous autres, ajoute de son côté la mairesse de Chandler, Louisette Langlois, on n'a rien contre la compagnie Pavages Beau Bassin, elle fait un bon travail, mais parfois, on n'est pas loin de payer le double! Ça fait qu'on est pris à faire des petites liches d'asphalte, excusez l'expression, ici et là. Mais on a des kilomètres de routes à réparer.»

«Elle n'est pas au courant de ses affaires», rétorque sèchement le directeur de Pavages Beau Bassin, Michel Rochefort, en entrevue au Devoir. Il refuse de parler de monopole même s'il admet être le seul fournisseur d'asphalte de Pointe-à-la-Croix à

Gaspé en passant par Murdochville et Grande-Valée, sur une distance de 600 kilomètres.

«Vous parlez de monopole, c'est un grand mot. C'est sûr qu'on est seul dans une région. Il y a des [entreprises] qui ont essayé [de s'installer], mais elles ne sont plus en affaire. Aujourd'hui [elles] sont fermées. L'asphalte c'est un marché qui est pointu et qui est limité», note-t-il, ajoutant qu'une autre entreprise couvre le secteur de Sainte-Anne-des-Monts, en Haute-Gaspésie, situé aux portes du Bas-Saint-Laurent.

Des prix qui s'expliquent

Par ailleurs, M. Rochefort rejette catégoriquement l'argument des maires selon lequel le monopole que détient sa compagnie fait monter les prix indûment. «C'est faux! On établit des prix, mais on a des coûts qui sont plus importants [qu'ailleurs] parce qu'on est éloigné par rapport aux grands centres. Les gens qui ont parlé ont de mauvaises informations. Ils ne connaissent pas vraiment l'échelle des prix du MTQ qui est basée sur de grandes quantités [d'asphalte] et en plus le MTQ paie le bitume.» Il précise que, en moyenne, le MTQ paie 150 \$ la tonne d'asphalte, le bitume compris.

Une recherche rapide du Devoir au sein des municipalités de la Gaspésie révèle que celles-ci ont payé récemment entre 100 \$ et 183 \$ la tonne, ce que ne conteste pas M. Rochefort. «Il faut comprendre qu'on a des petites quantités pour les villes. On parle de 40 tonnes pour "patcher" à des endroits, et avoir une équipe sur place ça coûte 10 000 \$ par jour. Le prix est ajusté en fonction de la production. Si on m'appelle pour un projet de 100 tonnes à Murdochville, ben, avec le déménagement, la pose, ça me coûte 10 000 \$ au minimum, ça fait 100 \$ la tonne déjà. Il faut que je produise mes agrégats et il y a le transport, ce qui [fait grimper] le prix à 200 \$.»

M. Rochefort a toutefois admis que les municipalités gaspésiennes paient plus cher que leurs cousines dans les grands centres. «C'est vrai que le prix est plus [élevé] mais ça dépend des travaux.» Le Devoir a tenté d'obtenir la version de la direction régionale du MTQ, mais en vain.

Collaboration spéciale

Ministère des Transports

Le PQ réclame l'abolition du comité de concertation

KATHLEEN LÉVESQUE

Le Parti québécois a réclamé hier l'abolition du comité de concertation au sein du ministère des Transports qui permet aux firmes de génie-conseil d'influencer les choix d'investissement et de planification.

Le député Nicolas Girard a rappelé les propos de Jacques Duchesneau, de l'Unité anticollusion, lors de son témoignage en commission parlementaire, mardi dernier, qui a déclaré que le ministère des Transports (MTQ) avait remis les clés du MTQ aux firmes de génie-conseil. Pour M. Girard, cette perte de contrôle de l'État coïncide avec la mise sur pied du comité de concertation, en 2004.

«Est-ce que le ministre des Transports entend sonner la fin de ce comité aux influences insoupçonnées?», a demandé M. Girard. Le ministre Pierre Moreau s'est borné à indiquer qu'il s'agit d'un élément «au cœur de nos préoccupations», sans toutefois donner plus de détail.

Pour M. Girard, le gouvernement doit agir rapidement. «Le MTQ doit retrouver son expertise, a-t-il dit. Il doit y avoir une saine distance entre le ministère et les firmes de génie. Or, quand on constate que des fonctionnaires qui

ont contribué à créer le comité de concertation se retrouvent par la suite de l'autre côté de la table comme représentants d'une firme, c'est troublant», a noté le député.

Le Devoir avait révélé cette situation en octobre 2009. L'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ), dont des membres siègent à ce comité, avait misé sur l'ouverture du nouveau gouvernement pour entreprendre un «dialogue sur la relation d'affaires» avec les firmes de génie. L'AICQ a prôné dès le départ une approche permettant à ses membres d'obtenir des «mandats touchant des activités de planification, d'organisation, de gestion, de conservation et d'exploitation».

Hier, l'AICQ a indiqué qu'aucune déclaration ne serait faite d'ici la mi-octobre compte tenu de l'absence de sa p.d.g., Johanne Desrochers. Quelques heures plus tard, l'organisme a tenu à rappeler sa défense d'il y a deux ans, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un lieu d'échanges.

Le pont Mercier

Outre ce comité, le Parti québécois s'est éga-

lement attaqué à un contrat concernant des dalles de béton sur le pont Mercier. Le député François Rebello a affirmé qu'un sous-traitant aux accointances libérales avait été imposé lors de l'octroi de ce contrat. Ainsi, selon M. Rebello, il s'agit de «favoritisme» à l'endroit de la compagnie Schokbéton appartenant à Marc Bibeau, un ami du premier ministre et un important organisateur politique qui est aussi responsable du financement de la caisse libérale.

Lors d'un point de presse en fin d'après-midi, le ministre Moreau a répliqué avec force que M. Rebello avait fait preuve «d'incompétence dans ses recherches» ou de «malveillance». Le contrat a été accordé par la société fédérale responsable de la gestion du pont Mercier, qui coordonne l'entente des travaux pour le pont qui appartient pour un tiers au gouvernement du Québec. De plus, le contrat spécifique accordé à Schokbéton ne concerne que la partie fédérale du pont.

«Le député Rebello doit présenter des excuses», a conclu M. Moreau.

Le Devoir



Fermeture de longue durée

AUTOROUTE 40 EST

Sortie n° 71 – Boul. St-Laurent / Rue St-Denis

Dans le cadre des travaux de réaménagement de l'échangeur des Laurentides, le ministère des Transports procédera, à compter de la fin de semaine du 1^{er} octobre 2011, à la fermeture de la sortie n° 71 – Boul. St-Laurent / Rue St-Denis de l'autoroute 40 en direction est. Cette fermeture sera maintenue jusqu'à la fin des travaux de réaménagement de l'échangeur prévue à l'automne 2012.

Pendant cette période, les usagers de la route pourront accéder au boulevard Saint-Laurent et à la rue Saint-Denis en empruntant la sortie précédente, soit la sortie n° 68 qui deviendra temporairement Ch. Rockland / Boul. de l'Acadie / Boul. St-Laurent / Rue St-Denis.

La mise en place de cette fermeture de longue durée est tributaire des conditions météorologiques et pourra être reportée de quelques jours.

Pour en savoir plus sur le projet de réaménagement de l'échangeur des Laurentides, vous pouvez consulter le site Internet du ministère des Transports au www.mtq.gouv.qc.ca



Composez le 511 ou consultez le www.quebec511.info
Pour commentaires : dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca

Transports Québec



Le flou complexe



MICHEL DAVID

Moins de 24 heures après le témoignage «troublant» de Jacques Duchesneau en commission parlementaire, il aurait été un peu délicat d'écarter de la main sa proposition d'une commission d'enquête en deux temps, mais le premier ministre Charest a donné la nette impression de chercher des problèmes à une solution que plusieurs voyaient pourtant comme une porte de sortie à la crise actuelle.

Certes, la proposition de M. Duchesneau sera étudiée, mais M. Charest a noté d'entrée de jeu le «niveau de complexité» d'une telle formule, de même qu'un «certain flou» dans le partage de ce qui devrait être fait à huis clos et en public. Un flou complexe ou une complexité floue, selon le point de vue.

À peine une heure plus tard, à l'entrée du Conseil des ministres, l'inquiétude du leader parlementaire et ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, avait encore monté d'un cran. Il constatait maintenant l'«extrême complexité» de l'exercice. Qu'en sera-t-il dans trois jours?

Il est vrai que les explications de M. Duchesneau n'ont pas été limpides. Il se défend bien de vouloir se lancer en politique, mais il montre de très belles dispositions. Manifestement soucieux de ne pas effaroucher les libéraux, M. Duchesneau a d'abord insisté sur les avantages du huis clos, avant de réitérer sa foi dans les vertus d'une commission publique. L'évocation du modèle australien, inconnu de tous, n'a rien fait pour clarifier les choses.

En réalité, tout cela ne devrait pas être si difficile à démêler, à condition d'y mettre un peu de bonne volonté, mais rien n'est moins sûr. À partir des trois critères énoncés par le premier ministre, il ne devrait pas être très difficile d'organiser un bel enterrement.



Au lendemain de sa comparution, M. Duchesneau se voulait optimiste. «Je pense que M. Charest va agir», a-t-il déclaré dans une entrevue au 98,5. Le premier ministre doit en effet sentir l'impérieuse nécessité de faire un geste, mais pas nécessairement celui-là.

Le collègue J. Jacques Samson, du *Journal de Québec*, rapportait hier que le gouvernement est à la recherche d'une personnalité irréprochable qui agirait comme une sorte de superprocureur chargé de voir à ce que les enquêtes policières se traduisent le plus rapidement possible en poursuites judiciaires.

Déjà, le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, s'était inspiré de l'exemple de New York pour créer l'Unité permanente anticorruption (UPAC), dont l'équivalent new-yorkais s'est précisément adjoint les services d'un procureur spécial.

Même si M. Charest arrivait à dénicher la perle rare, il serait très douteux que l'opinion publique y voie une solution de remplacement valable à une commission d'enquête publique. Elle soupçonnerait plutôt une nouvelle astuce.

La population a déjà trouvé son M. Net dans la personne de M. Duchesneau, qui semble déterminé à ne pas lâcher le morceau. Si le gouvernement refuse de tenir une enquête publique, le patron de l'Unité anticollusion s'est dit prêt à «prendre le bâton du pèlerin».

Il pourrait devenir très encombrant s'il décidait de partir en croisade. Il n'y a rien de pire qu'un homme qui s'accroche à son rapport. Jamais Robert Bourassa n'aurait cru que Jean Allaire lui donnerait autant de fil à retordre. Auréolé par son rapport sur le déséquilibre fiscal, Yves Séguin n'a jamais voulu en démordre, malgré les adjurations de Jean Charest: le gouvernement fédéral était un véritable vampire.



Mardi soir, le député péquiste de Richelieu, Sylvain Simard, qui présidait la commission parlementaire, s'était moqué de la proposition de M. Duchesneau. Son volet public serait «une sorte de colloque universitaire», raillait-il. Hier matin, Pauline Marois la défendait bec et ongles.

Il ne fait pas de doute que le PQ souhaite sincèrement la création d'une commission d'enquête publique. Il n'en serait pas moins très embêté s'il fallait que le premier ministre change soudainement son fusil d'épaule. Du coup, il perdrait son principal cheval de bataille. À défaut de faire la souveraineté, déléguer le Québec de «l'empire malfaisant» dénoncé par M. Duchesneau peut toujours être présenté comme une noble mission à des militants désabusés. Au sein du caucus péquiste, c'est à qui trouvera le contrat le plus juteux pour démontrer l'étendue de la turpitude libérale.

Il faut vraiment que M. Charest craigne comme la peste ce qui pourrait surgir de cette boîte de Pandore pour qu'il s'enferme dans un refus qui explique en grande partie pourquoi le taux d'insatisfaction à l'endroit du gouvernement bat tous les records depuis deux ans.

S'il donnait le feu vert à une enquête, il serait pourtant très facile de faire traîner les choses de manière à ce que rien de compromettant n'en sorte avant les prochaines élections. Un refus aussi entêté est presque devenu la meilleure preuve de sa nécessité.

mdavid@ledevoir.com



Exploitation de sables bitumineux près de Fort McMurray, en Alberta.

MARK RALSTON AGENCE FRANCE-PRESSE

Musée des sciences et de la technologie du Canada

Une exposition sur les sables bitumineux financée par le lobby

HÉLÈNE BUZZETTI

Otawa — Le Musée des sciences et de la technologie du Canada, institution très populaire de la capitale fédérale auprès des familles et des écoles, inaugure ces jours-ci une exposition sur les diverses sources d'énergie produites et consommées au Canada. La particularité? Le segment traitant des sables bitumineux albertains reprend de larges pans de l'argumentaire pro-exploitation du gouvernement conservateur et a été financé et conçu en partie... par le lobby des exploitants de sables.

Energie, le pouvoir de choisir, a été lancée officiellement mardi soir, en présence du ministre fédéral des Ressources naturelles, Joe Oliver. *Le Devoir* l'a visitée. On y lit dans un cercle rouge qu'«à mesure que les réserves de pétrole classique diminuent, les sables bitumineux deviennent une source d'énergie vitale». Ou encore que seulement «un dixième de 1 % des émissions mondiales des gaz à effet de serre est dû à l'exploitation des sables bitumineux». Nulle part ne mentionne-t-on que si petit ce pourcentage soit-il, il est démesuré par rapport à la taille de l'industrie qui en est responsable. L'exposition soutient également qu'«au cours des 40 dernières années, 0,02 % de la forêt boréale canadienne a été perturbée par les opérations d'exploitation des sables bitumineux».

Plus loin, la photo du site Petrolia exploité en 1909 en Ontario juxta celle de moutons qui y broutent aujourd'hui comme la preuve que «le site est revenu à la nature un siècle plus tard».

Dans la liste des «avantages» des sables, on lit quantité de chiffres répétés sans cesse par le ministre Oliver. On indique que le développement de cette industrie injectera plus de 1,7 billion de dollars à l'économie canadienne d'ici 25 ans et qu'en 2020, elle aura généré 174 000 emplois. À plusieurs endroits, on répète que le Canada est «un géant en matière d'énergie» et que cette industrie rapporte des sommes considérables aux gouvernements. Au nombre des «avantages», on retrouve que le secteur «a entamé de nouvelles recherches sur le réaménagement des terres boréales, la remise en état des terres et la diminution des émissions de l'utilisation de l'eau».

L'exposition dresse aussi une liste de «défis» de l'industrie. Il est écrit que cette exploitation cause l'érosion, modifie la salinité et la fertilité des

sols, provoque l'acidification des pluies et engendre des polluants et contaminants, sans plus de détails. On indique aussi que cette industrie consomme beaucoup d'eau et «nécessite du pétrole et du gaz, ce qui contribue à l'épuisement global des ressources non renouvelables».

Le ton général reste favorable. Deux vidéos sont offertes aux visiteurs: une première conçue par ConocoPhillips, qui se targue d'être le premier exploitant pétrolier au pays, et l'autre par l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP), le consortium des exploitants de sables bitumineux.

Une somme de 50 000 \$

Le musée reconnaît avoir accepté une somme de 50 000 \$ de l'ACPP, mais tempère en rappelant que cette exposition, y compris sa version itinérante destinée aux enseignants du primaire et ses deux expositions sœurs à saveur agricole et aéronautique, a coûté au total 3 millions de dollars. Le Musée reconnaît également que le président de l'ACPP a siégé au comité de direction, responsable du contenu de l'exposition.

«On avait aussi des gens du milieu académique, des ONG et l'Institut Pembina qui siégeaient au comité consultatif», ajoute Yves St-Onge, le porte-parole du musée. Il ne veut pas se prononcer sur la neutralité du contenu. «Dès le départ, on a dû à tous nos partenaires que nous étions un musée et qu'à ce titre, nous avions la responsabilité de nous assurer que tous les faits étaient vérifiables et bien documentés. On n'a pas tenté de reprendre le credo d'un secteur industriel ou d'un autre. En fait, la plupart des gens à qui on a parlé dans l'industrie nous ont tous également critiqués pour notre contenu.»

Steven Guilbeault, d'Equiterre, déplore la présentation positive et démagogique des faits. Au lieu de dire que les bassins de rétention des eaux usées hautement toxiques couvrent 170 kilomètres carrés, on aurait pu écrire qu'ils sont suffisants pour remplir 160 000 piscines olympiques, un chiffre beaucoup plus impressionnant, illustre-t-il. «Qu'un musée se prête à ce genre d'exercice est proprement scandaleux», conclut-il.

Le Devoir

Les Nobel contre les sables

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Huit lauréats du prix Nobel de la paix ont envoyé hier une lettre au premier ministre Stephen Harper pour lui demander de mettre fin au développement des sables bitumineux.

Parmi les signataires se trouvent Desmond Tutu (Afrique du Sud, 1984), Shirin Ebadi (Iran, 2003), Rigoberta Menchu (Guatemala, 1992) et José Ramos Horta (Timor, 1996). Leur lettre fait suite à une missive envoyée il y a trois semaines au président

américain Barack Obama, à qui ils demandaient de rejeter le projet de construction du pipeline Keystone XL de Trans-Canada — celui-là même qui a amené quelques centaines de manifestants à Ottawa lundi.

Les Prix Nobel rappellent l'importance de la lutte contre les changements climatiques, qui mérite selon eux le même traitement que «toute autre lutte majeure de l'histoire de l'humanité». «Les impacts dévastateurs sur les humains incluent une augmentation des conflits violents et de l'instabilité, de même que des famines», disent-ils.

Ils appellent à un travail concerté de la communauté internationale pour réduire la dépendance au pétrole, au charbon et au gaz et plutôt se tourner vers les énergies renouvelables. En ce sens, M. Harper a, selon eux, «une occasion privilégiée» de guider le Canada dans cette direction. «Une exploitation plus développée des sables bitumineux augmentera dramatiquement les émissions de gaz à effet de serre en Amérique du Nord», écrivent les auteurs.

Le Devoir

Legault fait salle comble à Longueuil

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Longueuil — François Legault a trouvé hier soir des oreilles attentives au cœur de la région du «450»: sa première assemblée publique en banlieue sud de Montréal a fait salle comble... et consensus.

Près de 300 personnes se sont déplacées pour entendre de vive voix les propositions du cofondateur de la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ). Sans notes, M. Legault a livré micro en main une performance énergique pour résumer ses positions en une quarantaine de minutes, avant de répondre à quelques dizaines de questions — majoritairement consacrées à l'éducation et au volet économique et entrepreneurial.

Pas de grandes nouveautés dans les discours de M. Legault, mais plusieurs positions réaffirmées clairement. Notamment concernant une commission d'enquête sur la construction, que l'ancien ministre péquiste a réclamée d'entrée de jeu. «Oui, ça prend une commission d'enquête, et publique, a-t-il dit sous les applaudissements de la foule. On peut protéger certains témoins par un huis clos, on ne fera pas de petite politique avec ça. Mais il faut que les coupables soient entraînés devant les tribunaux, et qu'on détruise ce système.»

Selon lui, «le cancer de la corruption vient tuer toute vie démocratique» et alimente le «cynisme». Ses solutions: créer de la concurrence dans les contrats, éliminer le placement syndical dans les chantiers et ramener l'expertise des ingénieurs au sein du ministère.

Les quatre grandes priorités du projet de la CAQ ont reçu un accueil favorable du public présent. En éducation, François Legault a martelé qu'il faut «mieux payer nos enseignants» et être capable de les évaluer et de les remercier au besoin. Sa proposition d'abolir les commissions scolaires («Elles font



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

François Legault a livré micro en main une performance énergique.

des rapports sur les rapports de rapports, et ça coûte 560 millions qu'il faut redonner aux écoles», dit-il) a récolté des applaudissements nourris.

En santé, c'est la proposition d'abolir les agences de santé qui a été la mieux accueillie. M. Legault a aussi plaidé pour une réforme du mode de rémunération des médecins («La moitié de leur paie quand ils auront au moins 1000 patients.»).

Sur le plan économique, M. Legault a affirmé que le Québec doit «bâtir une économie de propriétaires, pas de succursales». Le volet culture et identité est quant à lui passé plus rapidement, le temps de poin-

ter le problème de l'anglicisation de Montréal.

En point de presse après la soirée, M. Legault s'est dit rassuré par l'accueil que le public a réservé à la CAQ. C'était sa neuvième assemblée du genre. «Je me méfie des sondages, a-t-il dit. Ils montrent que les gens veulent du changement, mais nous voulons vérifier si nous représentons ce changement. Or, il y a quelques préoccupations sur la façon d'évaluer les enseignants et d'abolir des postes, mais l'ensemble est bien reçu.»

Le Devoir

ACTUALITÉS

Soudas
au Comité
olympique
canadienGUILLAUME
BOURGAULT-CÔTÉ

Après la politique, c'est le monde sportif qui attend Dimitri Soudas. L'ancien directeur des communications de Stephen Harper s'est déniché un emploi au Comité olympique canadien (COC), où il agira désormais comme directeur exécutif des communications.

M. Soudas entre en fonction aujourd'hui. Il relèvera du chef du marketing et sera chargé de l'orientation générale, de la gestion et de la vision stratégique de toutes les communications du COC, selon le communiqué diffusé hier par le comité.

Celui qui fut le principal porte-parole du premier ministre dans les dernières années travaillera auprès des partenaires du COC: les athlètes, les fédérations nationales de sport, Sport Canada, les diffuseurs et le milieu des affaires. Il sera aussi le principal responsable des communications du COC aux Jeux olympiques. M. Soudas sera basé à Toronto, mais travaillera aussi depuis Montréal et Ottawa.

Le COC a vanté hier «l'éthique de travail, l'énergie et le professionnalisme» de M. Soudas. Ses «antécédents dans le milieu gouvernemental et sa compréhension des affaires internationales» seront particulièrement bénéfiques pour le COC, a mentionné le chef de la direction, Chris Overholt.

Comme M. Soudas était haut placé au sein du cabinet du premier ministre (il était aussi principal conseiller pour le Québec), il ne pourra mener d'activités de lobbying auprès du gouvernement pour les cinq prochaines années.

Durant son passage sur la colonne parlementaire (2002-2011), M. Soudas s'est taillé la réputation d'un communicateur pugnace et extrêmement partisan. Ses relations avec la Tribune parlementaire de la presse ont été le plus souvent orageuses, les médias lui reprochant son strict contrôle des communications émanant du gouvernement.

Le COC est un organisme privé à but non lucratif. Il est responsable de la participation du Canada au mouvement olympique.

Le Devoir



BLAIR GABLE REUTERS

Tony Clement n'a répondu jusqu'à maintenant à aucune question au sujet l'influence qu'il aurait eue dans l'organisation du sommet de juin 2010.

Dépenses du G8

Tony Clement parlera,
éventuellement, en comité

MARIE VASTEL

Ottawa — Après deux jours de controverse, le ministre Tony Clement promet maintenant de commenter. Mais ce sera en comité parlementaire. Pour le moment, il continue de garder le silence aux Communes quant aux allégations concernant son rôle dans la distribution de fonds entourant le sommet du G8 qu'a accueilli sa circonscription l'an dernier.

Bombardé de questions de la part de l'opposition en ce qui concerne l'influence qu'il aurait eue dans l'organisation du sommet de juin 2010, Tony Clement n'a répondu à aucune d'entre elles, laissant le soin depuis lundi à ses collègues de le faire à sa place. Mais, coup de théâtre, le ministre a pris le micro 60 secondes hier midi pour annoncer qu'il s'en expliquerait, dans quelques semaines, alors qu'il promet de comparaître devant le Comité des comptes publics accompagné des ministres John Baird (anciennement à l'Infrastructure et responsable de distribuer les fonds au moment de la rencontre internationale) et Denis Lebel (aujourd'hui au même portefeuille).

«Les parlementaires y auront l'occasion de poser toutes questions supplémentaires qu'ils pourraient avoir. Je serai là pour répondre. Nous serons là pour répondre», a indiqué M. Clement, qui est aujourd'hui président du Conseil du Trésor. Mais avant de ce faire, les membres du comité doivent décider si, et quand, ils pourront le recevoir.

Prématuré donc de garantir des explications en comité, puisque rien n'y a encore été planifié en ce sens et qu'on y indique avoir pour le moment

d'autres choses à régler avant d'inviter de nouveaux témoins. M. Clement pourrait ainsi demeurer muet encore plusieurs semaines, sinon plus si le comité choisit de ne pas retenir sa proposition.

Des courriels

Une série de courriels rendue publique en début de semaine démontre notamment que Tony Clement — par le biais d'une adresse courriel personnelle — a rassuré le maire de la ville hôte du sommet du G8 en disant s'opposer lui aussi à l'examen des dépenses que voulait mener Infrastructures Canada et qu'il «y travaille».

Les conservateurs argumentent depuis tour à tour en Chambre que les révélations n'ont rien de nouveau et que le dossier du sommet du G8 a été amplement étudié dans le passé. M. Clement, lui, n'a pas une seule fois pris la parole pour s'expliquer. Encore hier, il est resté assis pendant que ses collègues prenaient la parole — une stratégie qu'a adoptée dans le passé le gouvernement conservateur pour protéger l'un de ses ministres mêlé à une controverse.

Les partis d'opposition se sont montrés sceptiques à l'idée que M. Clement réponde soudainement à leurs questions, d'autant plus qu'il prévoit être accompagné de M. Baird en comité, celui-là même qui répond à sa place en Chambre.

«Je ne sais pas combien de membres de son entourage il va devoir amener avec lui. Mais, à la fin de la journée, c'est lui qui est personnellement responsable», a argué le néodémocrate Charlie Angus.

Le Devoir

CHEFFERIE DU NPD

Un troisième
candidat se déclare

MARIE VASTEL

Ottawa — La course à la chefferie du Nouveau Parti démocratique (NPD) compte vraisemblablement un troisième candidat la semaine prochaine. Le député d'Ottawa Paul Dewar a convoqué «amis et supporteurs» à une «annonce inoubliable» dans la capitale fédérale, dimanche.

Elu aux Communes pour la première fois en 2006, M. Dewar a refusé de confirmer qu'il se lancerait officiellement dans la course cette fin de semaine. «Je ne joue pas au plus fin. [...] C'est quelque chose que je vais annoncer dimanche. Et tout le monde le saura à ce moment-là», a-t-il tenté de trancher, hier, sourire aux lèvres. Et signe qu'il s'apprête à faire une déclaration importante, l'invitation de M. Dewar a été envoyée par courriel, mais aussi affichée sur son site Facebook ainsi que sur Twitter. Une annonce déjà fort publicisée, donc.

D'autant plus que le député est déjà entouré d'une équipe nationale, composée notamment d'un jeune militant de longue date du parti, Joe Cressy, qui a travaillé pour la veuve de Jack Layton, Olivia Chow, pendant la dernière campagne électorale. M. Cressy avait également participé en 2009 à une manifestation controversée au Parlement, défendant un projet de loi néodémocrate sur les changements climatiques et qui avait forcé une rare interruption de la période de questions. Selon certains manifestants, M. Cressy avait lui-même organisé la démonstration, mais celui-ci rejette cette allégation.

S'il refuse de confirmer qu'il entrera dans la course à la chefferie, Paul Dewar a néanmoins convoqué une équipe pancanadienne il y a quelques semaines pour souper ses appuis. De l'avis de M. Cressy, M.

Dewar serait très apprécié au sein de la base du parti ainsi que de ses membres, et ce, partout au pays.

Aussitôt la rumeur circulait-elle que l'éventuelle candidature de M. Dewar a suscité la critique d'un collègue québécois, qui estime que son niveau de français ne serait pas à la hauteur d'un futur chef du parti. Mais le principal intéressé a défendu sa maîtrise de la langue de Molière. «Je suis en train de faire améliorer mon français», a-t-il rétorqué, dans un français qui demeure approximatif malgré les cours que suit M. Dewar depuis plusieurs mois. Après quelques semaines d'immersion cet été, le député poursuit ses leçons quelques heures par semaine à Ottawa.

Néanmoins, son français catastrophique ne lui nuira pas nécessairement à l'issue de la course, puisque sa province natale ontarienne compte 22 000 des 88 000 membres du parti qui voteront à l'échelle nationale pour élire leur prochain chef. Le Québec n'en représente qu'une minime fraction, avec moins de 3000 membres.

Les adversaires

Le stratège Brian Topp et le leader cri québécois Romeo Saganash sont pour l'instant les deux seuls candidats dans la course. M. Saganash n'avait encore déposé aucun document en ce sens au parti, cette semaine, mais il a promis de le faire. «Je l'espère dès la semaine prochaine. Mon équipe est quasiment complétée», a-t-il assuré.

Le Montréalais Thomas Mulcair réfléchit quant à lui toujours et il devrait annoncer sa décision d'ici les prochaines semaines, tout comme ses collègues Peggy Nash, Peter Julian, Nathan Cullen, Niki Ashton et Robert Chisholm.

Le Devoir

Hausse des frais de pardon: Vic Toews va de l'avant malgré les critiques

Ottawa — Le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, va de l'avant avec une hausse draconienne des frais pour les demandes de pardon, malgré des recommandations de son gouvernement selon lesquelles ce changement aura plusieurs conséquences néfastes.

Les conservateurs veulent quadrupler les frais d'une demande de pardon, les faisant passer de 150 \$ à 631 \$, plaidant que ce n'est pas aux contribuables de financer ce système.

Des consultations tenues le printemps dernier avaient permis de dégager un large

consensus contre la hausse de ces frais, et les mémoires déposés comprenaient des commentaires étonnamment négatifs de la part d'organismes gouvernementaux.

Selon un rapport discrètement publié à la mi-août, 14 organismes gouvernementaux ont

ainsi été consultés en février dernier, dont la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, ainsi que les ministères de la Justice et de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Un résumé de leurs recommandations indique que l'aug-

mentation des frais nuira aux femmes et aux autochtones canadiens, agira comme barrière contre la réinsertion sociale et mettra le gouvernement à risque de poursuites en vertu de la Charte des droits et libertés.

La Presse canadienne

EN BREF

Dépenses
partisanes du PML

Au cours des deux dernières années du mandat de l'ancien maire de Longueuil, Claude Gladu, le Parti municipal de Longueuil (PML) s'est fait rembourser 350 000 \$ à des fins partisanes à même le budget de recherche et de secrétariat de la Ville, a révélé hier Radio-Canada. L'argent aurait notamment servi à financer des soupers, des assemblées générales, des prospectus, des cocktails, le site Internet du

parti ainsi que des dépenses de publicité pendant la campagne électorale de 2009. À leur insu, les contribuables auraient payé 24 000 \$ pour l'organisation de deux soirées visant à célébrer les 25 ans de vie politique de Claude Gladu en novembre 2007, dont 7000 \$ pour une vidéo souvenir. Gilles Grégoire, qui dirige maintenant le PML, a indiqué à Radio-Canada être «consterné» d'apprendre que ces dépenses avaient été remboursées par la Ville. Rappelons qu'une enquête du Devoir a révélé que le parti du maire Gilles

Vaillancourt, le Pro des Lavallois, a utilisé au moins 1,1 million de fonds publics depuis 2005 pour des activités partisanes. Québec a d'ailleurs annoncé son intention de faire enquête à ce sujet dans 19 villes, dont Laval, Montréal et Longueuil. — Le Devoir

Le projet de loi 204
amuse les Italiens

La nouvelle a fait un malheur hier dans les réseaux sociaux, et pour cause: le quotidien italien *La Repubblica* a consacré lundi un article au projet de loi 204 et au maire Régis Labeaume. La raison? Le controversé projet de loi a été qualifié par l'ex-d.g. de la Ville de Québec, Denis de Belleval de «projet de loi à la Bertusconi». «Après l'huile de Puglia, le vin de Toscane et la mozzarella di buffalo, une nouvelle spécialité italienne apparaît sur le marché nord-américain. Ils l'appellent la loi à la Bertusconi», peut-on lire dans la dépêche coiffée d'une photo peu avantageuse du maire de Québec. Pour la lire au complet — en italien: bit.ly/pb9OcS. — Le Devoir

Harmonisation
TPS-TVQ: Flaherty
optimiste

Ottawa — À deux jours du nouvel échéancier que se sont fixés Québec et Ottawa pour régler l'épineux dossier de l'harmonisation de leur taxe, le ministre fédéral des Finances se dit «raisonnablement confiant» de le respecter. Mi-septembre, Jim Flaherty et son homologue québécois Raymond Bachand avaient évoqué un «écart significatif» entre leurs positions et prévenu qu'ils ne parviendraient pas à une entente à court terme comme promis par les conservateurs pendant la campagne électorale, mais plutôt d'ici la fin septembre. «Je suis d'un optimisme prudent à l'effet que nous aurons une entente d'ici la fin du mois. [...] Nous sommes tout près», a maintenu M. Flaherty hier. Les discussions entre les fonctionnaires des deux gouvernements se poursuivent et il y a du progrès, a-t-il réitéré, tout comme le bureau du ministre Bachand à Québec, qui a dit maintenir le cap pour demain. — Le Devoir

JOURNÉES SUR LE VIEILLISSEMENT ACTIF

VENEZ DÉCOUVRIR
des innovations technologiques pouvant améliorer le maintien à domicile des aînés et les tâches des proches aidants.

QUOI: Un colloque réunissant des intervenants et des experts de différents horizons

QUAND: Les 18 et 19 octobre 2011

THÉMATIQUE: Les gérontechnologies: une approche novatrice pour vieillir à domicile

OÙ: Centre Sheraton, Laval

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION:
www.innov-age.com

Québec

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

À VOIR ABSOLUMENT DANS LE SPECTACLE DES COULEURS DE L'AUTOMNE LAURENTIEN !

LES JARDINS DU PRÉCAMBRIEN
Symposium international d'art *in situ*

Appréciez aussi les dernières réalisations de René Derouin en achetant une œuvre, vous contribuez au financement du prochain symposium, basé sur LA RELÈVE.

Ouvert samedi et dimanche de 10 h à 17 h jusqu'au 10 octobre
En semaine, réservation pour visiter l'atelier de l'artiste : 819 322-6899

1301 Montée Gagnon, VAL-DAVID
Téléphone : 819 322-7167
Sans frais : 1 877 858-1222
info@fondationderouin.com
www.jardinsduprecambrien.com

De MIGRATIONS à la SÉDENTARITÉ
En 1994, je larguais 19 000 figurines du projet Migrations au Fonds du Fleuve Saint-Laurent. À cette occasion, se terminait ma migration à travers les Amériques et j'entreprenais l'aménagement des Jardins du précambrien de Val-David.
En 2011 après 16 ans, nous en sommes aux LEGS de notre projet ! Questions importantes à la société québécoise : Comment transmettre, comment léguer, que laisserons-nous à nos enfants dans une société du jetable ?

À VISITER AU CŒUR DU VILLAGE DE VAL-DAVID
Autour de mon jardin, œuvre de René Derouin ou Marché Dufresne

Cavalía

Odysséo

LA NOUVELLE AVENTURE



ACTUALITÉS

Robinson dévoile ses arguments d'appel à la Cour suprême

Le jugement de la Cour d'appel met en péril le droit d'auteur et restreint l'accès des créateurs à la justice

BRIAN MYLES

Claude Robinson reproche à la Cour d'appel de mettre en péril le droit d'auteur et de restreindre l'accès des créateurs aux tribunaux dans sa requête pour permission d'en appeler à la Cour suprême.

Le document d'une vingtaine de pages, déposé au greffe de la Cour suprême, n'est pas tendre à l'égard de l'arrêt rendu en juillet dernier par la Cour d'appel. Le tribunal a reconnu que l'œuvre originale de Claude Robinson avait été plagiée par Cinar, son cofondateur Ronald Weinberg et de nombreux défenseurs. Elle a cependant réduit de 5,2 à 2,7 millions de dollars les dommages accordés à l'artiste, plus les intérêts. M. Robinson a cumulé des factures de plus de 3 millions en honoraires d'avocat depuis le début de ses démêlés avec Cinar et consorts, en 1996. Si la décision de



Claude Robinson

la Cour d'appel est maintenue, le combat de sa vie lui aura rapporté du vent.

«[...] l'arrêt de la Cour d'appel restreint dans les faits l'accès aux tribunaux en ce qui concerne la protection des droits d'auteur. Par son résultat concret, cet arrêt met en péril les droits des auteurs en démontrant que le plagiat et la contrefaçon d'œuvres sont profitables et que la justice n'est accessible qu'à ceux qui disposent de ressources financières considérables», affirme le document.

Dans sa requête, Claude Robinson reproche par ailleurs à la Cour d'appel d'avoir pris des libertés avec les faits de la cause. En effet, la Cour d'appel a omis ou rejeté des preuves minant la crédibilité du producteur français Christian Davin pour justifier sa décision de revoir à la baisse les dommages. La Cour d'appel a même imputé à Cinar un remboursement de 2,6 millions à Téléfilm Ca-

nada pour des violations de droit d'auteur découlant de la production de la série *Robinson Sucroé*. S'il est vrai que Cinar a remboursé une partie des fonds publics obtenus sous de faux prétextes, ce n'était pas en relation avec la série *Sucroé*.

M. Robinson demande finalement à la Cour suprême de rétablir l'intégralité du jugement de première instance, une décision qui reconnaissait la violation «scandaleuse, infâme et immorale» de ses droits d'auteurs, un geste basé sur «la tricherie, le mensonge et la malhonnêteté» de Cinar et de ses partenaires d'affaires.

Nouveaux avocats

Claude Robinson a changé d'avocats en prévision d'un éventuel rendez-vous en Cour suprême. Il sera représenté par Gilles Marc Daigle, de Gowing Henderson et Lafleur, une sommité du droit d'auteur qui a notamment représenté la SOCAN. Normand Tamaro, un autre spécialiste du droit d'auteur, agira aussi comme avocat-conseil.

Leurs adversaires, Guy Pratte, Reynold Langlois et William Brock, pour en nommer quelques-uns, sont tout aussi illustres. Dans cette affaire, ils invitent la Cour suprême à statuer sur l'étendue de la protection accordée par la Loi sur le droit d'auteur lorsque deux œuvres puisent leur inspiration à la même source (en l'occurrence *Robinson Crusoe*, de Daniel Defoe).

Avant de conclure au plagiat, la Cour supérieure aurait dû apprécier les différences entre les œuvres (et non seulement les similitudes) et tenir compte des ressemblances entre les personnages qui sont inhérentes aux émissions pour enfants, avançant notamment. L'accès à l'œuvre de Robinson par M. Weinberg et consorts, nié en Cour supérieure, leur apparaît aujourd'hui comme une question secondaire par rapport à ces points de droit.

Le Devoir

L'école dans la rue

LISA-MARIE GERVAIS

Pour protester contre la hausse des droits de scolarité, des étudiants sont allés à l'école... dans la rue. Ils ont été des dizaines hier à installer leurs chaises sur l'esplanade de la Place des Arts pour suivre des cours et des ateliers en plein air, répondant à l'appel de la section montréalaise de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE). Par cette université populaire, qui a notamment invité Eric Martin, chercheur à l'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS), ils ont voulu symboliser la «mise à pied» de 7000 étudiants qui, selon les chiffres du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE), pourraient être incapables d'accéder aux études universitaires, faute d'argent. «On a voulu amener l'éducation dans la rue pour protester contre une hausse qui va enlever l'accès aux étudiants», a déclaré Alexis Blanchard-Methot, porte-parole du Conseil régional de l'ASSE à Montréal (CRAM). «Et on ne parle même pas de l'endettement!»

Depuis que le gouvernement a annoncé son intention de hausser dès 2012 les droits de scolarité de 325 \$ pendant cinq ans, les étudiants ont organisé diverses activités de protestation (campements, occupation de bureaux de ministères), sans qu'il y ait de «grand-messe» les réunissant tous. «On est à l'étape de la mobilisation et de l'information et notre priorité est d'être sur nos campus. Quand on va sortir dans la rue, on va le faire pour vrai», a dit Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de l'ASSE. Une «manifestation monstre» est prévue pour le 10 novembre. Entre-temps, les membres de l'ASSE de la région de Montréal marcheront contre la hausse le 4 octobre.

Le Devoir

Montréal met à jour le code d'éthique encadrant la conduite de ses élus

JEANNE CORRIVEAU

Montréal adoptera le mois prochain un nouveau code d'éthique pour encadrer la conduite des élus. Il s'agit d'une mise à jour du code adopté en catastrophe en 2009 dans la foulée des scandales survenus à l'hôtel de ville. La clause concernant l'après-mandat des élus suscite toutefois des critiques de la part des partis d'opposition.

Comme l'ancien, le nouveau code recommande notamment aux élus d'éviter les conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels. Il précise également certaines règles de conduite dans l'exercice de leurs fonctions.

La nouvelle version du document, élaborée par la Commission de la présidence, fait toutefois passer de 24 à 12 mois la période durant laquelle un élu doit faire preuve de prudence

dans le choix d'un emploi après la fin de son mandat. Celui-ci doit ainsi s'abstenir d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre de membre d'un conseil de la municipalité.

«Clause Zampino»

Cette clause ne fait pas l'unanimité chez les partis d'opposition qui estiment que son libellé peut prêter à interprétation. Mais surtout, ils jugent que la période de «purgatoire» devrait être prolongée à 24 mois pour le maire de Montréal, les maires d'arrondissement et les membres du comité exécutif. «Grâce à leurs fonctions exécutives, ils ont un grand potentiel d'influence sur l'octroi de

contrats», soutient le conseiller de Projet Montréal Alex Norris. Il baptise d'ailleurs cette disposition du code de «clause Zampino», en référence à l'ancien bras droit de Gérard Tremblay qui, quelques mois après avoir démissionné de ses fonctions de président du comité exécutif de la Ville, avait été embauché par la firme Dessau.

Cette clause satisfait le conseiller d'Union Montréal Marvin Rotrand. La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2010 fixe à 12 mois la période durant laquelle les élus sont soumis à des règles d'après-mandat, précise-t-il. «Le code d'éthique est un guide de comportement. Ce n'est pas un document pénal ou une loi, explique M. Rotrand. Il indique qu'un élu doit éviter de se placer dans une situa-

tion qui puisse soulever un doute. Je crois que la majorité des gens sont de bonne foi.»

Projet Montréal entend appuyer le projet. «Même si le code est loin d'être parfait, on est mieux d'avoir un code que de ne pas en avoir», estime Alex Norris. De son côté, Vision Montréal discutera de la question lors du caucus du parti demain, mais les élus auraient préféré qu'un commissaire à l'éthique soit nommé, a indiqué la conseillère Carole Bourgeois.

C'est la Commission municipale du Québec qui imposera les sanctions si un élu est pris en défaut. Les sanctions prévues vont de la réprimande à une suspension sans rémunération pour une durée maximale de 90 jours.

Le Devoir

Participez à la rédaction d'un nouveau contrat social entre les générations

► Équité inter générationnelle ► Travail ► Qualité de vie ► Culture
► Financement des services publics ► Identité et régions



RENDEZ-VOUS NATIONAL DES
GÉNÉRATIONS
DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

15 et 16 octobre 2011
à Montréal

Vingt conférenciers experts
pour éclairer les discussions

En présence de
la ministre responsable des Aînés,
Marguerite Blais,
au nom du gouvernement du Québec.

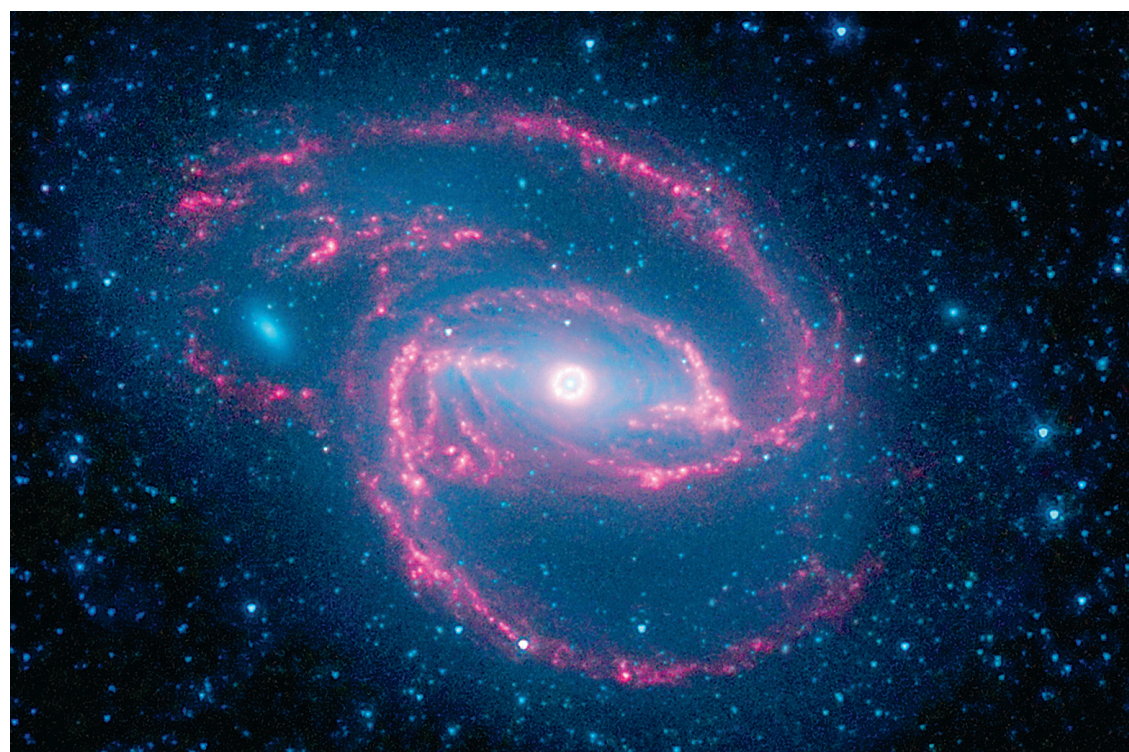
À l'UQAM ► Prix : 35 \$

INSCRIVEZ-VOUS dès maintenant
et consultez le programme sur
generations.inm.qc.ca

Québec

LE DEVOIR

ORGANISÉ PAR



REUTERS/NASA

Une image de la galaxie NGC 1097, qui présente une forme semblable à celle de la Voie lactée.

Une collision à l'origine des bras spiraux de la Voie lactée?

PAULINE GRAVEL

On savait que notre galaxie, la Voie lactée, avait la forme d'une spirale barrée. Mais on ignore toujours comment se sont formés ses bras spiraux. Dans la dernière édition de la revue *Nature*, des chercheurs états-uniens proposent une nouvelle explication qui leur a été inspirée par une simulation par ordinateur d'une collision entre la Voie lactée et une galaxie naine.

Comme plusieurs autres grandes galaxies, la Voie lactée est organisée en forme de spirale, «sa région centrale, au lieu d'être un petit noyau rond, est une barre, une distribution cylindrique d'étoiles, avec deux bras en spirale qui partent de chacun des deux bouts», explique Robert Lamontagne, professeur d'astronomie à l'Université de Montréal.

En 2003, des télescopes infrarouges et des superordinateurs qui tentaient de repérer les mouvements orbitaux décrits par les étoiles de la galaxie naine du Sagittaire, dont les débris s'effiloquent aujourd'hui à proximité de notre galaxie, ont révélé que cette galaxie naine est entrée deux fois en collision avec la Voie lactée, une première fois il y a 1,9 milliard d'années et une seconde fois il y a 0,9 milliard d'années. Même si on considère depuis toujours l'impact de telles collisions avec une galaxie naine comme sans grande conséquence, la simulation réalisée par des chercheurs de l'Université de Pittsburgh, de l'Université de Californie à Irvine et de la Florida Atlantic University a montré qu'on avait probablement négligé la contribution du

halo de matière sombre qui entoure la galaxie du Sagittaire.

La matière visible compose moins de 5 % de l'Univers, dont le quart est en fait constitué de matière sombre, une matière invisible qui manifeste son existence à travers sa force gravitationnelle. «Nos simulations ont révélé que le premier impact entre la matière sombre de la galaxie du Sagittaire et la Voie lactée a engendré des instabilités, des fluctuations au niveau de la densité des étoiles au sein du disque plat de la Voie lactée. Ces densités se sont étirées et effilochées, conduisant ainsi à la formation des bras spiraux, ainsi qu'à des structures en forme d'anneau comme on en retrouve en périphérie de notre galaxie», explique Christopher Purcell, stagiaire postdoctoral à l'Université de Pittsburgh. La deuxième collision, pour sa part, aurait eu un impact beaucoup moins marqué sur la Voie lactée et n'aurait induit que de douces vagues contribuant à la spirale.

Le fait que la longue banderole d'étoiles de la galaxie du Sagittaire — aujourd'hui démembrée — s'arque au-dessus de la Voie lactée et frôle son flanc sud — situé du côté opposé à notre système solaire — laisse penser aux chercheurs qu'un troisième impact surviendra sous peu, dans environ 10 millions d'années, estimant-ils à partir de la vitesse de ces étoiles.

L'ensemble de cette hypothèse n'apparaît pas du tout farfelue à l'astronome Robert Lamontagne qui la juge «tout à fait raisonnable».

Le Devoir

ACTUALITÉS

EN BREF

Non à Rogers

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles n'autorisera pas l'installation, par la compagnie Rogers, d'une antenne de 24 mètres sur le terrain de stationnement de l'aréna Rodrigue-Gilbert, situé dans un secteur résidentiel. Selon les élus, ce projet va à l'encontre du projet de règlement de la Ville de Montréal qui vise à mieux encadrer l'installation d'antennes de télécommunications sur son territoire. La conseillère de Pointe-aux-Prairies, Caroline Bourgeois, estime qu'il serait possible de trouver un autre site. «On est à quelques mètres d'un secteur commercial et industriel», a-t-elle indiqué hier. La décision de l'arrondissement a étonné Rogers. Stéphanie Jarrold, conseillère aux communications de la compagnie, a indiqué qu'aucune décision n'avait été prise quant aux intentions de Rogers dans ce dossier. Rappelons que selon le projet de règlement de la Ville, qui fait l'objet de consultations ces jours-ci par l'Office de consultation publique de Montréal, les antennes de plus de 10 mètres ne devraient être implantées qu'en secteur industriel. — *Le Devoir*

Bloc: Fortin reste

Ottawa — L'arrivée hautement probable de Daniel Paillé dans la course à la direction du Bloc québécois n'ébranlera pas le député Jean-François Fortin dans sa décision de rester lui aussi sur la ligne de départ. À la sortie de la période de questions aux Communes, Jean-François Fortin s'est dit «aucunement» déstabilisé par l'arrivée imminente de l'ancien ministre péquiste dans la course. «Ce sont les membres qui vont décider si je vais faire le poids contre lui. Regardez, je vais mener la meilleure des campagnes», a-t-il assuré, ajoutant qu'il estimait toujours être la meilleure personne pour exercer le rôle de chef. Il a d'ailleurs souligné que personne au sein du parti ne lui avait demandé de retirer sa candidature au profit de celle de M. Paillé. Cependant, certains aimeraient bien voir les deux camps se rallier. Âgé de 38 ans, Jean-François Fortin, professeur de sciences politiques au collège de Rimouski, père de trois enfants, a été élu pour la toute première fois le 2 mai. Il fait partie des quatre «survivants» du Bloc qui n'ont pas été engloutis par la fameuse vague orange aux dernières élections générales. À l'inverse, Daniel Paillé, un économiste de 61 ans, ancien ministre péquiste sous Jacques Parizeau, était perçu par plusieurs comme le dauphin naturel de Gilles Duceppe. — *La Presse canadienne*



Une femme promène un enfant en poussette à Iqaluit, au Nunavut. En 2009, près d'un Canadien sur dix vivait sous le seuil de la pauvreté. Parmi les groupes les plus touchés, on retrouve notamment les femmes et les autochtones.

Rapport du Conseil national du bien-être social

La pauvreté coûte cher

Les conséquences de la pauvreté coûtent annuellement 25 milliards de dollars au Canada, alors qu'il n'en faudrait que la moitié pour la combattre

BOUCHRA OUATIK

En ne réglant pas les problèmes de pauvreté à la source, le Canada dépense beaucoup d'argent à la mauvaise place. C'est la conclusion du Conseil national du bien-être social (CNB), dans un rapport publié hier. L'organisme gouvernemental estime que les conséquences de la pauvreté coûtent annuellement 25 milliards de dollars, alors qu'il n'en faudrait que la moitié pour que tous les Canadiens puissent vivre au-dessus du seuil de la pauvreté. «Il faut arrêter de considérer l'élimination de la pauvreté comme une dépense, mais plutôt comme un investissement», déclare Glen Sepherd, membre du CNB.

L'organisme cite comme exemple les coûts élevés associés à l'itinérance: refuges, banques alimentaires, soins de santé, services policiers, frais juridiques. À Calgary, une place dans un refuge pour itinérants coûte annuellement 42 000 \$ au gouvernement et l'hébergement en prison ou en hôpital psychiatrique s'élève à 120 000 \$ par personne. Par contre, il ne faut que 15 000 \$ par an pour subventionner une place dans un logement supervisé et la moitié pour un logement à prix modique. Le CNB relève que, pour une personne incapable de payer une amende de 150 \$, les frais d'incarcération s'élèvent à... 1400 \$. M. Sepherd ajoute que les familles qui ne peuvent se payer des médicaments se rendent plus souvent à l'urgence, un des services de santé les plus onéreux.

Les personnes en situation de pauvreté contribuent aussi moins à l'économie. Selon le CNB, un individu qui ne peut se loger ni manger à sa faim doit dépenser beaucoup d'énergie simplement pour survivre. Il lui est plus difficile de chercher un emploi ou de retourner aux études pour améliorer sa situation.

Repenser l'aide sociale

Le Conseil national du bien-être social croit que l'aide sociale, dans sa forme actuelle, n'est

pas efficace pour lutter contre la pauvreté. L'organisme souligne que les prestataires d'aide sociale doivent être «presque complètement démunis» avant d'y avoir droit et que les restrictions associées «empêchent les gens d'avancer». Selon M. Sepherd, un individu qui commence à travailler à temps partiel, et perd de ce fait les avantages reliés à l'aide sociale, peut se retrouver dans une situation encore plus précaire. «Tout le monde veut travailler», insiste M. Sepherd, mais il faut soutenir les gens pour les aider à devenir indépendants, par exemple en facilitant l'accès au transport ou aux garderies.

Dans les années 1970, la Ville de Dauphin, au Manitoba, a testé un programme de revenu annuel garanti, qui fut un succès, selon le CNB. Ce programme assurait automatiquement un revenu minimum aux ménages à faible revenu.

«Il faut arrêter de considérer l'élimination de la pauvreté comme une dépense, mais plutôt comme un investissement»

Parmi les résultats, on a noté une baisse du nombre de visites à l'hôpital et une hausse du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires. M. Sepherd croit que ce genre de mesure devrait être reconsidéré aujourd'hui. «Certains croyaient que ça inciterait les gens à arrêter de travailler, mais c'est tout le contraire qui s'est produit», explique-t-il. Une étude estime qu'une telle mesure coûterait 397 milliards de dollars, à l'échelle nationale, mais en ferait économiser le quadruple.

En 2009, près d'un Canadien sur dix vivait sous le seuil de la pauvreté. Parmi les groupes les plus touchés, on retrouve les femmes, les immigrants, les autochtones et les personnes souffrant d'un handicap physique ou mental.

Le Devoir

Un CHSLD transformé en centre d'hébergement psychiatrique

Le nouveau centre soulève l'inquiétude

CAROLINE MONTPETIT

La nouvelle était sur toutes les lèvres hier. Les personnes souffrant de problèmes chroniques de santé mentale dans la région de Montréal pourront être hébergées de façon permanente. L'Agence de santé et de services sociaux a en effet annoncé hier l'ouverture prochaine d'un centre d'hébergement de longue durée destiné à la clientèle psychiatrique, sur les lieux de l'actuel CHSLD Louvain.

Pour le D^r Paul Lespérance, chef du département de psychiatrie du CHUM et qui réclamait un tel centre depuis un bon moment, il s'agit d'une bonne nouvelle.

Depuis les politiques de désinstitutionnalisation de la clientèle psychiatriquée, dans les années 1970, il ne reste en effet aucun lieu d'hébergement de ce type à Montréal. Ni l'hôpital Louis-H. Lafontaine, ni l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, ni aucun autre hôpital de l'île ne sont conçus pour accueillir des résidents psychiatriqués de façon permanente. Or certains patients en psychiatrie peuvent rester jusqu'à deux ans à l'hôpital Notre-Dame, par exemple, avant qu'on leur trouve une place en hébergement, soit en appartement supervisé, soit en famille d'accueil. Et un certain pourcentage de la clientèle psychiatrique, Paul Lespérance l'évalue à quelque 2 % au CHUM, n'arrive pas, de toute façon, à fonctionner dans ce type de ressource.

Le nouveau centre serait donc ouvert pour les personnes auprès desquelles «on a tout essayé», dit-il. Le D^r Lespérance ne veut pas pour autant conclure à l'échec total des politiques de désinstitutionnalisation. «On a fait beaucoup de chemin en réadaptation», dit-il. Mais il ajoute qu'il faut admettre aussi que la médecine n'est pas toute-puis-

sante et qu'il faut parfois conclure à l'échec thérapeutique.

Une dose d'inquiétude

Cette annonce a cependant aussi créé une bonne dose d'inquiétude, tant parmi les groupes de défense des droits en santé mentale que parmi la clientèle potentielle des CHSLD pour personnes âgées.

Il y a en effet une liste d'attente de quelque 600 noms pour trouver une place en CHSLD dans la région de Montréal, et le CHSLD Louvain accueillait jusqu'à présent quelque 155 personnes âgées.

À ce chapitre, la directrice des services et des programmes à l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal, Pascale Larocque, se faisait rassurante. On renforce présentement l'offre en soins à domicile pour les personnes âgées, dit-elle, ainsi que l'offre intermédiaire. On transforme également les CHSLD pour les munir d'équipements destinés à accueillir des personnes en lourde perte d'autonomie.

Or, pour des raisons architecturales, le CHSLD Louvain ne pouvait s'adapter à ces changements. Sa nouvelle vocation lui a donc été désignée. On insiste aussi sur la volonté de faire du nouveau centre un réel milieu de vie.

Mme Larocque ajoute que les résidents actuels du CHSLD Louvain qui souhaitent y demeurer ne seront pas obligés de quitter l'établissement. On souhaite procéder tout simplement par attrition pour ouvrir des places à la nouvelle clientèle, lorsque le nouveau centre sera prêt, c'est-à-dire vraisemblablement dans quelques mois.

Il ne semble pas exclu qu'un autre centre semblable voie le jour à Montréal, peut-être pour accueillir la clientèle de l'ouest de l'île.

Le Devoir



Ordre des francophones d'Amérique

Le Conseil supérieur de la langue française félicite ces personnes exceptionnelles, décorées membres de l'Ordre des francophones d'Amérique, pour leur engagement en faveur du maintien et de l'épanouissement de la langue de l'Amérique française.



M. Alain Chartrand, directeur général et artistique de Coup de cœur francophone (Québec)



M. Pierre Patry, scénariste retraité (Québec)



M^{me} Liane Roy, présidente-directrice générale du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Acadie)



M^{me} Lise Routhier Boudreau, ex-présidente du Sommet des communautés francophones et acadiennes (Ontario)



M^{me} Claudette Tardif, scénariste de l'Alberta (Ouest canadien)



M^{me} Adriana Ramponi, enseignante et traductrice (Amériques)



M^{me} Yannick Gasquy-Resch, professeure (Autres continents)

Prix du 3-Juillet-1608

Félicitations à l'événement Coup de cœur francophone, lauréat du Prix du 3-Juillet-1608.



Prix littéraire Émile-Ollivier

Bravo à M^{me} Georgette LeBlanc, lauréate du prix littéraire Émile-Ollivier, pour son recueil de poésie intitulé *Amédé*, publié aux Éditions Perce-Neige.

Tous les détails au www.csff.gouv.qc.ca

Conseil supérieur de la langue française

Québec

TUDOR HERITAGE CHRONO

tudorwatch.com

TUDOR

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

STACARO

— AMBIANCE EUROPÉENNE —

ENTREPÔT

30, 40, 50% ET PLUS SUR TOUS LES MEUBLES & LA DÉCORATION

Ouvert toutes les semaines

Judi : 10:00-19:00 Vendredi : 10:00-19:00

Samedi : 10:00-17:00

Nouvelle salle de montre

8639 Chemin Dalton, Ville Mont-Royal H4T 1V5

514-341-8778 / www.stacaro.com

ÉDITORIAL

Tony Clement

L'éthique élastique

Il est dans l'embarras, plongé dans la controverse jusqu'au cou, mais il n'en a cure! Le président du Conseil du trésor, Tony Clement, sur lequel pèse non plus de légers soupçons, mais la démonstration percutante de manquements éthiques graves, demeure sourd à la critique.

Le chef libéral Bob Rae a sans doute raison de déplorer le fait que la Chambre des communes n'est plus le lieu où l'on peut espérer trouver réponse à ses questions, si cruciales soient-elles. Dans les enceintes parlementaires d'Ottawa et de Québec, n'assiste-t-on pas de manière exaspérante à l'exercice de cette illusion nommée démocratie? La pile des récriminations a beau atteindre des sommets, les révélations être troublantes, l'heure être grave, il est tout à fait possible de pratiquer l'anesthésie des sens et de demeurer impassible. Odieux!

Après des semaines d'une insouciance devenue choquante, le ministre Tony Clement a consenti hier un léger pas de côté: dans une déclaration ne comptant même pas une minute et après laquelle il a pris la poudre d'escampette, il a confié avoir «hâte» de s'expliquer devant le Comité des comptes publics. Là — et uniquement là — consentira-t-il quelques réponses.

Que voilà une gouvernance majoritaire détestable! Même lorsque l'opposition joue solidement son rôle, ce que fait de manière admirable le NPD dans le dossier de l'utilisation du Fonds du G8, le pouvoir s'en lave les mains. Ou presque. Le comité parlementaire vers lequel se réfugie le président du Conseil du trésor, et où les conservateurs sont majoritaires, aura beau être le lieu de confessions-chocs, il restera d'abord et avant tout une tribune confortable pour M. Clement. Les probabilités d'un blâme véritable au terme de cette comparution sont très ténues. Un nouvel examen du Vérificateur général, armé des informations qu'a déterrées le NPD et auxquelles il n'avait pas eu accès, serait bien plus efficace.

Mais Tony Clement n'est pas seulement fort de l'immunité que lui confère un gouvernement majoritaire. Sa propre cuirasse de politicien semble à toute épreuve. On sait maintenant qu'en prévision du sommet du G8 dans sa propre circonscription l'an dernier, il a allègrement bafoué des règles d'éthique élémentaires: il a détourné de leurs fins premières 50 millions de dollars de fonds gouvernementaux, il a tenté de faire embaucher un de ses amis pour l'organisation du sommet, il a contourné les règles de sélection des projets pour favoriser sa circonscription, il a tenu une des premières rencontres d'organisation du G8 alors qu'une campagne électorale battait son plein. Mais le principal intéressé reste inébranlable, s'emmurant dans un silence provocateur, laissant d'autres ministres répondre pour lui.

Au cours de sa carrière, Tony Clement a vécu des soubresauts qui ne l'ont jamais empêché de rebondir: hormis les secousses du G8, il est l'auteur de l'annonce en douce du recensement long volontaire; c'est lui qui soutint l'achat controversé de 65 avions F-35; lui aussi qui interdit sans explication l'acquisition de Potash Corp. par BHP Billiton; lui qui, via Industrie Canada, cessa de subventionner la Gay Pride de Toronto et le festival gai et lesbien Divers/Cité.

Autant de coups essayés sans fléchir expliquent en partie l'inflexibilité du personnage. Mais ils n'excusent en rien les manquements éthiques graves du ministre Clement, à qui l'on demande aujourd'hui de superviser des compressions de 4 milliards, rien de moins! Le président du Conseil du trésor, gardien de l'éthique et de l'imputabilité? Une bouffonnerie.

machouinard@ledevoir.com

Comparaison de Jacques Duchesneau

Saisir l'occasion

Il faut être de bien mauvaise foi pour ne pas comprendre l'ampleur des révélations faites toute la journée de mardi par le chef de l'Unité anticollusion Jacques Duchesneau. Ses propos ont été précis (combien de firmes se livrent au stratagème des élections clés en main? une dizaine), imagés (des valises pleines d'argent à blanchir qui circulent le vendredi au centre-ville), pédagogiques (fabuleux organigramme d'entreprises déployé pour nous montrer qu'il n'est pas facile d'en trouver le véritable propriétaire)...

M. Duchesneau, au terme de sa comparaison, l'a qualifiée de «prise de conscience collective». À dire vrai, ce sont les médias qui ont d'abord parti le bal, et ont fait jouer la musique sans relâche depuis des mois. Mais les médias n'ont pas, en ces matières, l'autorité d'un ancien chef de police, et M. Duchesneau sait en imposer. Impossible, après avoir lu son rapport et l'avoir entendu pendant cinq heures, de ne pas conclure qu'il faut attaquer le problème de front, ouvertement, par une commission d'enquête dont les modalités doivent être définies, mais dont l'essence doit être publique.

Le premier ministre Charest, et ses ministres dans la foulée, tentent d'échapper à cet implacable constat, comme on l'a entendu hier à l'Assemblée nationale. Le gouvernement s'est même trouvé un nouveau mantra: trois principes qui vont guider sa réflexion sur la suite à donner aux propositions de M. Duchesneau. Le problème, c'est que ces principes l'enferment dans une logique d'intervention judiciaire, pour ne pas dire criminelle, alors que les explications données par le chef de l'UAC couvrent beaucoup plus large, et sont plus subtiles.

Par exemple, il est vrai que M. Duchesneau a affirmé mardi que l'implication des politiciens dans l'octroi des contrats se voit au niveau municipal — explication qui a eu l'heur de plaire dans le camp libéral, qui s'en est allègrement servi. Sauf que M. Duchesneau a aussi précisé qu'au provincial, son équipe n'avait «pas vu de lien direct» entre l'octroi de contrats et les politiciens. La nuance est importante. Les liens indirects sont possibles: ce n'est pas du ressort de la police, mais peut relever de la bonne gestion des fonds publics.

Le gouvernement, en fait, a choisi de découper le témoignage et le rapport du chef de l'UAC en petits morceaux, ne retenant que ce qui lui convient. Ne voit-il donc pas toutes les bouées de sauvetage que M. Duchesneau, fort habilement, lui lance? Hier, en entrevue, celui-ci se disait ainsi convaincu de la volonté d'agir du premier ministre, prêt aussi à donner «la chance au coureur» au nouveau ministre des Transports, Pierre Moreau. Mais il maintient aussi la nécessité d'une enquête, et la population est entièrement derrière lui. Fort de son analyse, le gouvernement pourrait donc encore agir sans (trop) perdre la face. Une telle occasion ne se présentera plus beaucoup.

jboileau@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

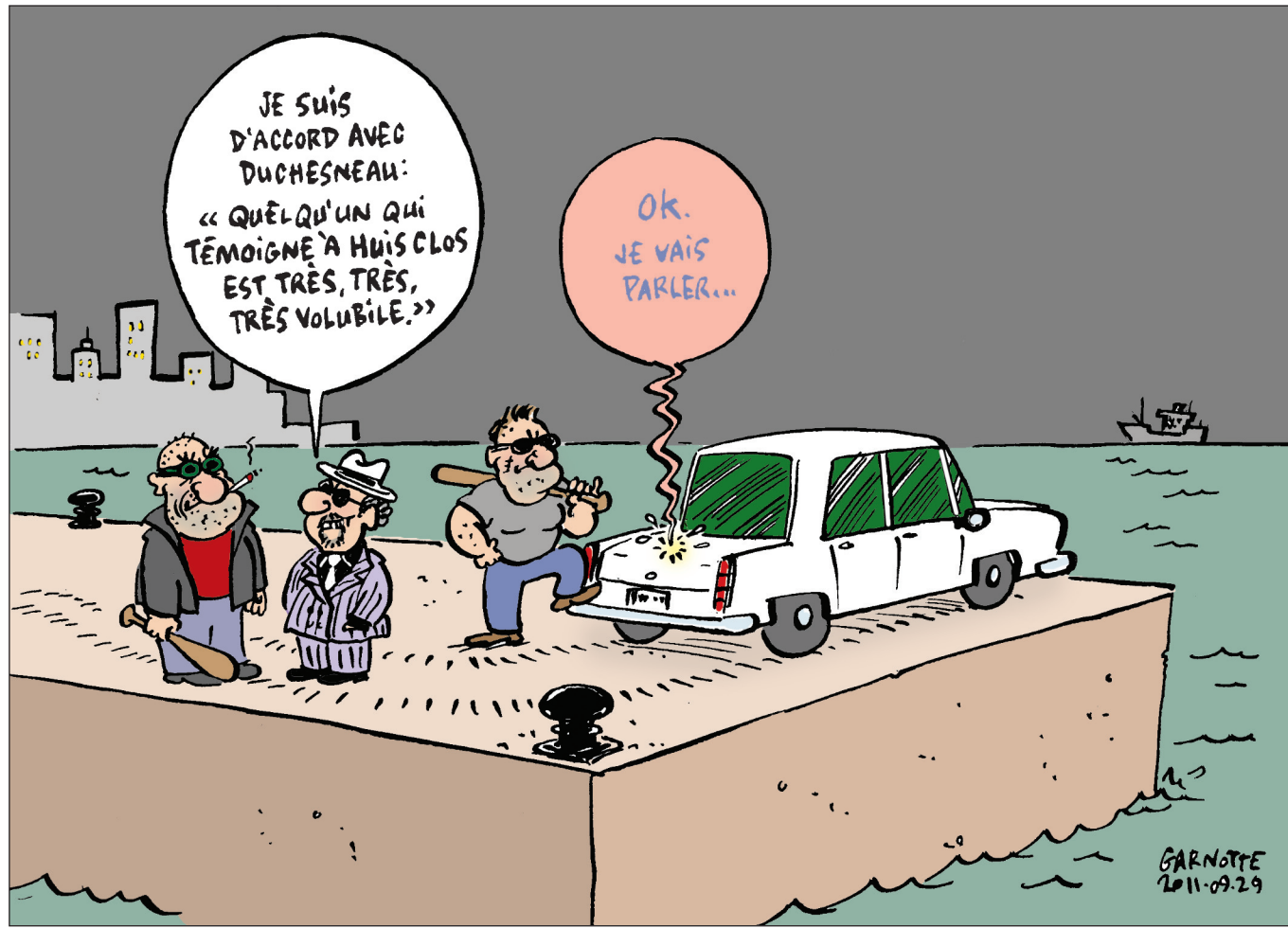
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

L'éducation est-elle encore une priorité ?

Dans les dernières années, les étudiants ont fait face à des coupes dans les prêts et bourses, à des compressions budgétaires dans le système d'éducation et à une augmentation du coût de la vie en général. La situation n'aide pas à contrer le décrochage scolaire!

Plusieurs étudiants ont de la misère à joindre les deux bouts, même avec un travail à temps partiel. Les établissements scolaires n'ont pas le choix de diminuer leurs services, faute de ressources financières. Cette calamité aura-t-elle des répercussions sur les notes des étudiants? Une chose est sûre, elle ne peut pas les améliorer!

De plus, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a annoncé une nouvelle compression dans le réseau collégial public. Si je ne m'abuse, les cégeps ont subi une diminution de leur budget en mai dernier. Il me semble que le gouvernement au pouvoir manque à son rôle, surtout lorsqu'on entend parler d'investissements de 80 milliards sur 25 ans pour le Plan Nord.

L'éducation devrait être, au même titre que la santé, une priorité! Voilà un développement durable, pas besoin de monter

dans le nord afin de trouver ce dont le Québec a le plus besoin présentement...

Roxanne Bordeleau

Le 27 septembre 2011

Le cynisme ambiant en Amérique du Nord

Il y a crise de la démocratie au Québec, tirait *Le Devoir* du 24 septembre en première page. À peu près personne n'en doute. Ce qui est moins certain cependant, c'est la cause de cette crise. Le sous-titre nous le dit, en plus grands caractères que le titre: «Faudrait-il abolir les partis politiques?»

La réponse à cette question donne lieu, selon l'article d'Antoine Robitaille, à des propos d'une grande naïveté sur les partis politiques, la manière de corriger leur fonctionnement ou même de procéder à leur élimination.

Je soumets l'hypothèse que la population en général est bien plus cynique que le pensent les réformateurs tels que les zélés députés Sylvain Pagé ou Pascal Bérubé, les groupes comme l'ADQ, le NMQ, la Commission-Jeunesse du PLQ, le mouvement des sans-parti... etc. Mon hypothèse est que si le cynisme politique a une spécificité québécoise, sa source est plus générale, elle est nord-américaine.

J'accorde plus de crédit à ce que disait un universitaire américain, professeur de sciences politiques, qui rencontrait Charlie Rose sur les ondes de PBS. Le principal travers de l'électeur américain, disait-il, c'est la méfiance à l'endroit du gouvernement. Non pas parce qu'il ne fait pas bien son travail, mais parce que c'est un gouvernement. Il rappelait en passant combien populaire était la pensée primaire de Ronald Reagan lorsqu'il était président. Il disait le plus sérieusement du monde: «The government is not the solution to our problems. The government is the problem.» On n'a pas encore entendu ce genre de chose au Québec. Nous n'avons pas encore un électoral de droite aussi solide qu'aux États-Unis, où il arrive que le chef du gouvernement puisse être applaudi à tout rompre après avoir dit: ne vous fiez pas au gouvernement.

Quand on se compare, on se console. Il paraît, selon le secrétaire des Sans-parti, qu'au Québec, les utopies sont devenues nécessaires. Mais nous ne sommes pas encore rendus au point où le paradoxe du menteur qui dit je suis menteur, vous savez bien, celui que l'on apprend dans les premiers cours de logique, puisse être considéré comme «politically correct» à la manière de nos voisins du Sud.

Luc Gagnon

Trois-Rivières, le 24 septembre 2011

L I B R E O P I N I O N

Les dangers du conservatisme religieux

ALEXA CONRADI

Présidente de la Fédération des femmes du Québec

Dans sa critique littéraire du 24 septembre publiée dans *Le Devoir*, Louis Cornélius s'attarde à deux textes traitant du fondamentalisme religieux. Il se demande s'il faut s'inquiéter davantage de l'islam politique (la thèse de Djemila Benhabib) ou de l'évangélisme chrétien (la thèse de Françoise David).

Cela nous donne l'occasion de préciser que pour la Fédération des femmes du Québec (FFQ), cette opposition crée une fausse dichotomie. La FFQ prend au sérieux l'influence grandissante de discours religieux conservateurs — toutes religions confondues — sur les choix de société. Par ses valeurs rétrogrades en ce qui concerne les femmes, la sexualité et la famille, le conservatisme religieux nous ramène en arrière.

Le contrôle du corps des femmes se hisse au premier rang des cibles de préférence de ces droites religieuses. Des leaders religieux se joignent aux groupes «pro-vie» pour proposer que l'État enlève le droit aux femmes de gérer leurs choix reproductifs. Des évangélistes ouvrent des «bureaux-conseils» pour les femmes enceintes avec l'objectif caché de les dissuader d'avoir recours à l'avortement. Des groupes mormons, avec l'appui de certains groupes musulmans, militent pour faire accepter la polygamie. L'État canadien n'octroie plus d'aide internationale aux groupes offrant des services d'avortement et de planification des naissances.

En Ontario, des orthodoxes religieux musulmans, chrétiens et juifs ont fait dérailler l'intention du gouvernement de ramener des cours d'éducation à la sexualité

dans le système scolaire. Au Québec, des milieux religieux font du lobbyisme (avec succès) pour maintenir le financement étatique des écoles confessionnelles aux dépens d'une éducation publique et non confessionnelle. Au sein de la famille, chez les plus rigoristes et «contrôlants», le mode de vie et la sexualité des filles sont souvent ultraréglementés au nom de leur protection, en totale contradiction avec le développement de leur autonomie.

La tradition religieuse du Parti républicain des États-Unis s'ancre dans les mœurs politiques canadiennes. On pense que les problèmes sociaux doivent être pris en charge par les familles et non l'État. Ainsi, on favorise des politiques qui dépendent de la présence de femmes au foyer. Le gouvernement canadien a mis fin à un projet de financement pancanadien des services de garde et a annoncé des baisses d'impôt favorisant le retour des femmes au foyer. Même au Québec, on compte de plus en plus sur la famille, et surtout sur les femmes, pour remplacer l'État, notamment pour le maintien à domicile des aînés.

Fort de ses 45 ans d'histoire de vigilance, de propositions, de résistance et de succès, la Fédération des femmes du Québec a ouvert plusieurs chantiers, porteurs d'espoir, et elle convie la population à y participer. Des voix critiques féministes sont essentielles: pour dévoiler et dénoncer la montée des conservatismes religieux et pour contrer les menaces qui pèsent sur les importants gains réalisés au cours des 50 dernières années.

Le soutien aux filles et aux femmes aux prises avec la domination sur le plan familial, religieux ou communautaire est essentiel. Les écoles doivent s'assurer que les jeunes, particulièrement les

filles, connaissent leurs recours; les garçons doivent être outillés pour agir comme alliés.

L'accès à une éducation publique favorisant la citoyenneté critique est essentiel. Cessons de financer les écoles confessionnelles pour que la vaste majorité des jeunes reçoivent une éducation axée sur l'obtention de connaissances égalitaires. Encourageons les études postsecondaires; combattons l'obscurantisme par la connaissance, notamment en maintenant l'accessibilité aux études. Enfin, la ministre de l'Éducation a promis, à la suite de la Marche mondiale des femmes, d'implanter un nouveau programme d'éducation à la sexualité à l'école. Il faut aller de l'avant, car c'est souvent à ce niveau que les stéréotypes et les rôles traditionnels peuvent être déconstruits pour mieux bâtir une perspective égalitaire des rapports amoureux et sexuels.

Devant l'insécurité économique, choisissons la solidarité plutôt que les politiques néolibérales. Attaquons-nous aux nombreux obstacles à l'intégration de tous les citoyens à la vie sociale et économique.

La non-reconnaissance des acquis des femmes immigrantes, qui les confine à des emplois ghettoisés et traditionnels, comme l'aide domestique, le travail en garderie familiale et dans l'hôtellerie en est un exemple patent. Combattons l'écart grandissant entre riches et pauvres, car cela fragilise la cohésion sociale.

Enfin, il importe d'être attentif et de documenter les influences religieuses réactionnaires sur la vie politique, sociale et économique afin de trouver les solutions pour les stopper. De toute évidence, ni la laïcité ni les valeurs féministes ne sont acquises.

IDÉES

HISTOIRE

La relation complexe des Québécois avec leur histoire

JOCELYN LÉTOURNEAU

Professeur d'histoire à l'Université Laval

D'un côté, on dit que les Québécois ont un problème avec leur passé, qu'ils ne l'aiment pas au point d'en avoir honte. De l'autre, on soutient que la jeunesse montante, ignorant de l'histoire de sa société parce que butant sur des questions de faits et de dates, se détache graduellement du passé collectif pour se retroqueviller dans ses ego identitaires. De manière générale, on prétend que le monde n'en a que pour le présent et que le passé fout le camp. On se demande à partir de quelle plateforme ces briques sont lancées dans la mare de la discussion publique.

Les Québécois et leur passé

Trop peu d'études empiriques ont été faites sur la relation que les Québécois entretiennent avec le passé. Celles que j'ai réalisées avec des collègues (voir par exemple *lescanadiensseteurs-passes.ca*) ne permettent pas de soutenir que les Québécois ont une attitude de rejet envers leur histoire. S'il est vrai d'affirmer que ces derniers, de manière générale, sont moins nombreux que les autres Canadiens à manifester de l'enthousiasme envers le passé, ils demeurent

À l'encontre de ce qu'avancent les commentateurs pressés, le passé demeure éminemment présent dans la société

très majoritaires à se dire intéressés par le passé en général, par le passé de la famille et par le passé du Canada.

Si on interroge les Québécois sur l'importance qu'ils accordent à différents passés, ils déclarent également, en forte majorité, que le passé de la famille, de la province, du groupe ethnique, de la religion et du Canada est important ou très important. Certes, au Québec même, les franco-

phones, par rapport aux non-francophones, semblent faire état d'une insensibilité relative à l'égard de ces différents passés. À l'exception du passé de la province, il se trouve toujours plus de francophones à mentionner, à propos de chacun des autres passés (famille, province, groupe ethnique, religion, Canada), qu'il est peu ou qu'il n'est pas important pour eux.

Pareille inclination peut désoler. Il faut toutefois éviter de crier au loup et de laisser entendre que les Québécois ont horreur de leur passé ou qu'ils préfèrent l'oublier. Si on peut penser qu'une bonne partie de la population québécoise veut passer à l'avenir, rares sont ceux qui entendent effectuer le passage en privilégiant la ligne de la rupture radicale. La simple observation de l'histoire québécoise suffit à montrer comment cette société s'est transformée dans le cadre de révolutions tranquilles où le désir de refondation a toujours été, y compris aujourd'hui, fortement imbriqué au souci de continuation.

Et les jeunes ?

En se fondant sur des sondages contestables où l'on pose aux jeunes des questions ponctuelles et circonstancielles sur l'histoire du Québec, on en conclut que ces derniers sont devenus amnésiques et qu'ils n'ont cure des enracinements qui font d'eux ce qu'ils sont maintenant. Certaines enquêtes que j'ai menées montrent pourtant que les jeunes, à défaut d'avoir un grand bagage de connaissances sur le passé, ont des visions fortes de l'expérience historique québécoise.

Par ailleurs, s'il est vrai d'affirmer que des jeunes entendent peu à l'histoire du Québec et que d'autres n'ont rien à citer de son passé, la proportion des apathiques, des indifférents ou des résignés reste très, très faible. Dans leur immense majorité, les jeunes s'intéressent à l'histoire de leur société. Ils n'ont pas honte de son passé, même si près de la moitié d'entre eux ont une vision plutôt pessimiste ou douloureuse de ce qu'a été l'expérience historique québécoise. Enfin, bien que l'on retrouve les traces d'un mépris de soi chez certains

jeunes («*Le Québec c'est bad*», «*On est des nowhere*», «*Une histoire de colons*»), ce sentiment demeure minoritaire au profit d'une conscience historique bien plus sage de ce que fut l'aventure québécoise dans le temps.

L'histoire... partout

À l'encontre de ce qu'avancent les commentateurs pressés, le passé demeure éminemment présent dans la société. Cela est vrai au Québec comme au Canada anglais, aux États-Unis et en Australie, pour s'en tenir aux cas sur lesquels on possède une abondance de données. Non seulement consomme-t-on beaucoup de produits à caractère historique — films, expositions, site historiques, romans, jeux vidéo, fêtes, etc. —, mais dans l'intimité de leur foyer, les ménages se livrent à une foule d'activités d'ordre historique — confection d'albums-souvenirs, édition de films de famille, production d'arbres généalogiques, etc.

Le succès de l'émission *J'ai la mémoire qui tourne*, où l'on présente des passages de vie filmés qui sont autant de moments significatifs ou anecdotiques d'histoire populaire, témoigne du fait que l'immense majorité des gens ne veut ni oublier son passé intime ni omettre la connexion qu'il est possible d'établir, à travers le passé familial, avec le mouvement général de la société.

Évidemment, reconnaître le passé comme il fut ne signifie pas que l'on ne veut pas prendre de distance par rapport à ce qu'on a vécu à l'échelle individuelle ou collective. Dans ce recul (critique?) par rapport à l'histoire, certains perçoivent le symptôme d'une répudiation du passé. Il faut plutôt y découvrir l'expression d'une conscience historique évoluant.

La relation des Québécois à leur passé est une question complexe que l'on commence à peine à défricher à partir de la prise en compte des opinions populaires. Il est dommage que certains ténors, évitant de recourir à quelque source, imposent leurs impressions à titre de données. Central dans la construction de la société, le passé est un chantier que l'on a intérêt à protéger des abus en tous genres.

■ Dès aujourd'hui et jusqu'au 1^{er} octobre, l'auteur organise à Québec un grand colloque international sur le sujet de l'article.

Quel avenir pour M. Harper ?



NORMAN SPECTOR

Lundi, à la une du *Hill Times* — l'hebdomadaire de la colline parlementaire —, on lisait ce titre: «*Le PM Harper pourrait être au pouvoir jusqu'en 2020, disent des experts*.» Ledit «expert» cité s'est avéré être un chroniqueur politique. Et le scénario décrit paraissait tiré par les cheveux — même pour quelqu'un comme moi qui ai écrit en 2000 que Stephen Harper pourrait un jour devenir premier ministre du Canada!

Cela ne veut pas dire que M. Harper n'est pas en position de force — il a tout de même conduit son parti à la formation d'un gouvernement majoritaire et, surtout, il a relégué les libéraux à un statut de tiers parti aux Communes. Mais ne l'oublions pas, une semaine, ça peut être long en politique...

D'une part, M. Harper essuie une vive critique de la part des médias. Mais les mesures attaquées par les journalistes (la décision portant sur le recensement, par exemple) ont plutôt tendance à solidifier sa base politique. Alors que sa loi omnibus sur la criminalité constitue un sujet de controverse, beaucoup de Canadiens perçoivent au plus profond d'eux-mêmes que les punitions infligées aux délinquants devraient être proportionnelles aux crimes commis.

Côté politique étrangère, la ligne des conservateurs concernant le Moyen-Orient ne devrait pas causer plus de remous en 2015 qu'aux élections de 2011. Certes, cette politique est fustigée par d'anciens diplomates qui continuent de croire que le Canada doit pencher du côté des Palestiniens. Mais les Canadiens n'ont pas été offusqués par la perte d'un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, un sujet qui préoccupe beaucoup ces anciens diplomates.

Certes, M. Harper a été vivement critiqué pour avoir insisté au sommet du G8 en mai dernier à Deauville pour que le communiqué final ne fasse référence qu'aux frontières de 1967 sans évoquer Israël comme la patrie du peuple juif (d'après un rapport publié dans *Le Monde*). Fait révélateur, cependant, cette position a été adoptée la semaine dernière par le Quartette pour le Moyen-Orient au moment où il tentait de relancer les négociations de paix israélo-palestiniennes.

En fait, depuis l'élection du président Obama, on peut dire que M. Harper a géré les relations canado-américaines avec beaucoup d'habileté. Faisant preuve de sagesse, il a refusé de jouer le jeu de la politique intérieure américaine, même lorsqu'il fut pressé de le faire par certains — lors du débat sur la réforme du système de santé de M. Obama, par exemple.

Sa gestion de l'oléoduc Keystone est astucieuse: par médias interposés, il explique aux Américains qu'il est dans leur intérêt de construire ce pipeline tout en leur donnant l'assurance que le Canada n'utilisera jamais la ressource comme un atout stratégique dans les relations internationales. Simultanément, le premier ministre Harper indique clairement son intention de développer les sables bitumineux d'une façon ou d'une autre, que le produit soit expédié vers l'Asie ou les États-Unis.

En fait, aujourd'hui, la menace principale qui pèse sur l'horizon de M. Harper a tout à voir avec l'économie mondiale. Disons-le clairement: le succès de M. Harper en 2015 dépend beaucoup plus de ce qui se passera début novembre au G20 à Cannes que de toutes ces dépenses engagées pour accueillir les sommets du G8 et du G20 en Ontario l'année dernière, et sur lesquelles on discute encore...

En partie, M. Harper doit sa réélection à ces sommets, qui ont réussi à rapprocher les Canadiens de la crise économique dans sa dimension internationale. Mais l'état de l'économie mondiale pourrait empirer d'ici la prochaine élection, et il n'y a aucune assurance que le Canada va être épargné, même de façon relative.

L'avenir de M. Harper dépendra aussi beaucoup des prochains dirigeants que choisiront les libéraux et les néodémocrates — et, en particulier, de la crédibilité économique de ces heureux élus.

Mais même si tout se passait à merveille pour un ou les deux partis de l'opposition, il est fort possible qu'ils continuent à diviser le vote à la prochaine élection, exactement comme ils l'ont fait lors de la dernière.

Au Québec, la quasi-disparition du Bloc québécois et le décès prématuré de Jack Layton créent une ouverture pour les conservateurs. La thèse selon laquelle M. Harper a fait une croix sur le Québec est farfelue: sans nier le fait que le poids politique du Québec au sein de la fédération a diminué, la politique reste un jeu d'addition et non pas de soustraction.

Norman Spector est chroniqueur politique pour le *Globe and Mail*

Chaire sur le jeu responsable

Un outil essentiel pour que le jeu reste un jeu

NANCY LEGGETT-BACHAND

Directrice générale de Mise sur toi

Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture et l'organisme Mise sur toi lançaient la semaine dernière l'appel de propositions pour la création au Québec de la toute première Chaire de recherche sur le jeu responsable. Une lettre ouverte publiée le 26 septembre dernier dans *Le Devoir* au sujet de la création de cette chaire portait un jugement pour le moins tendancieux sur ce projet.

Nous avons décidé de lancer une chaire de recherche sur le jeu responsable qui aura entre autres comme objectifs de produire davantage de connaissances permettant de prévenir les comportements à risque et de développer des comportements responsables face au jeu. Si les recherches menées ces dix dernières années ont favorisé une meilleure compréhension du phénomène du jeu lui-même, peu d'entre elles ont porté sur la prévention de l'apparition des problèmes de jeu.

C'est pourquoi les travaux de recherche de la chaire porteront sur la prévention du développement de la pathologie et des comportements à risque. Il faudra en effet étudier à la fois l'individu, le produit et le contexte, ce qui est très bien expliqué dans l'appel de propositions envoyé à la communauté scientifique.

Indépendance scientifique

Il importe grandement à Mise sur toi de fonder son action sur des données neutres et probantes. Notre organisme ne se situe pas sur le terrain des débats purement idéologiques. Dans cette optique, Mise sur toi a fait appel au Fonds, qui a accepté d'être son partenaire dans la création de cette chaire de recherche. Le rôle du Fonds assurera la distance nécessaire entre Mise sur toi et les chercheurs. Cette démarche garantit pleinement l'indépendance scientifique des chercheurs.

On prétend par ailleurs à tort dans la lettre ouverte que Mise sur toi finance à coups de centaines de milliers de dollars des centres de traitement pour joueurs compulsifs, ce qui est totalement erroné en plus d'être dépassé. Depuis 2009, en effet, Mise sur toi a un conseil d'administration indépendant dont seuls deux membres sur sept sont liés à Loto Québec. Il s'est doté d'une nouvelle mission et de nouvelles orientations et ne finance aucun centre de traitement.

Objectif commun

La notion de jeu responsable soulève chaque



SUSANA VERA REUTERS

Plusieurs intervenants travaillent directement à traiter les problèmes de jeu qui touchent environ 2 % de la population adulte. Mise sur toi veut plutôt concentrer ses efforts en amont, sur la prévention des problèmes de jeu pour éviter qu'ils apparaissent.

fois des préoccupations de la part de certains groupes. Plusieurs intervenants travaillent directement à traiter les problèmes de jeu qui touchent environ 2 % de la population adulte, et ils le font très bien. Mise sur toi concentre plutôt ses efforts en amont, sur la prévention des problèmes de jeu pour éviter qu'ils apparaissent.

Contrairement à ce qui est grossièrement affirmé, nous avons un grand intérêt pour ces sujets et nous serions ravis si cette chaire favorisait

l'étude des «*facteurs culturels, sociaux et environnementaux*» associés à la prise de risques. De plus, elle n'exclut aucune autre initiative qui pourrait porter sur le jeu pathologique. Il appartiendra aux chercheurs d'en décider en toute indépendance. À notre avis, l'objectif commun de tous les intervenants sur le terrain de la prévention, peu importe leur école de pensée, devrait être le même: tout mettre en œuvre pour que le jeu reste un jeu.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION **Information générale et métropolitaine** : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); **Information politique** : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault (Côte des correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); **Information culturelle** : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); **Information économique** : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); **Information internationale** : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Lévesque (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); **Andrèanne Bédard**, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); **Benoît Munger** et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); **Amélie Gaudreau** (secrétaire à la rédaction); **Geneviève Tremblay** et **Sophy Lambert-Racine** (commis à la rédaction); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ**, Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desziel, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion); **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

CHAREST

«M. Duchesneau, hier soir, disait lui-même qu'il y avait des affaires qui n'étaient pas claires»

SUITE DE LA PAGE 1

en avait dit beaucoup mardi. «Faut prendre quand même le temps dont on a besoin pour analyser ça avec le maximum d'intérêt. Faut pas aller trop vite, faut pas aller trop lentement», a-t-il ajouté, sibyllin, à la sortie du Conseil des ministres. Un après l'autre, les ministres qui ont accepté de parler aux journalistes ont repris les trois principes au prisme desquels M. Charest a dit qu'il fallait analyser la Solution Duchesneau. «Le premier, c'est [...] de faire en sorte qu'on ne doit pas interférer dans les enquêtes en cours et qu'on doit plutôt alimenter la preuve qui est accumulée. Deuxièmement [...] nous devons faire en sorte que les gens soient amenés devant les tribunaux. Et, troisièmement, Monsieur le Président, il faut protéger les victimes. Voilà des principes qui vont nous guider», avait exposé M. Charest à la période de questions en matinée.

La chef péquiste, Pauline Marois, venait de lui dire que selon elle, les derniers arguments du gouvernement contre une commission d'enquête publique venaient de «voler en éclat». M. Duchesneau «a confirmé que les éléments énoncés dans son rapport étaient des faits et non des allégations, ce que le premier ministre et le gouvernement ont toujours refusé d'entendre».

M. Charest a admis du bout des lèvres que le témoignage de M. Duchesneau avait été pour lui «effectivement troublant», manifestant toutefois un certain agacement à l'égard de l'ex-chef de police, qui s'est permis à ses yeux «beaucoup de commentaires». Le premier ministre a même insisté sur le «flou dans les idées» de solution que le patron de l'UAC a présentées: «M. Duchesneau, hier soir, disait lui-même qu'il y avait des affaires qui n'étaient pas claires», a-t-il soutenu. Malgré tout, «le gouvernement va étudier [...] ces idées-là qu'il a exprimées hier», s'est-il borné à dire.

Plus tôt, il avait fait valoir que la «situation» décrite par l'ancien chef de police était bien antérieure à son administration, insistant sur le fait qu'elle s'était «développée sur une longue période de temps». Il a mis en relief les déclarations de M. Duchesneau quant à «l'interférence politique dans l'attribution des contrats au niveau provincial, il a répondu à peu près non», s'est rassuré le premier ministre. Du reste, à ses yeux, les oppositions traitent cette question de manière «ultrapartisan».

Bien qu'il se dise prêt à étudier la solution Duchesneau, M. Charest a défendu l'«esprit» dans lequel il a travaillé contre la corruption jusqu'à maintenant, insistant sur le caractère permanent des mesures mises en place, notamment l'Unité permanente anticorruption. Dans une envolée en réponse à une question du chef adéquate, Gérard Deltell, il a laissé peu de doute sur ce qu'il souhaite privilégier, soit une escouade comme celle de Carcajou, qui a été créée pour faire face à la guerre des motards au tournant des années 2000. «Carcajou, ce n'était pas une commission d'enquête. M. Duchesneau l'a citée amplement. Pourquoi? Parce qu'il y avait un très haut niveau de difficulté puis une volonté ferme du gouvernement d'arriver au bout. Bien, c'est comme ça qu'on arrive à des résultats.»

Duchesneau prêt à quitter son poste

En tourné médiatique toute la journée hier, Jacques Duchesneau a pour sa part martelé son message, notamment quant à l'urgence d'agir. Au micro de Benoît Dutrizac, au 98,5, il s'est montré optimiste, affirmant, au sujet du ministre des Transports Pierre Moreau, qu'il fallait «donner la chance au coureur». «Moi, je pense que Jean Charest va agir», a-t-il aussi dit à un moment. Et s'il ne le faisait pas? «Ce serait regrettable», a-t-il répondu, avant d'ajouter que s'il n'y avait pas de geste important de la part du gouvernement, il reprendrait son «bâton du pèlerin» et recommencerait à réclamer publiquement une enquête publique. En soirée, à RDI, il a affirmé que «le statu quo était inacceptable» et que si le gouvernement ne déclenchait pas une commission d'enquête, il quitterait son poste avant la fin de son mandat en mars 2012. Affirmant qu'un rapport «aussi percutant» que le sien exigeait que «des choses arrivent» rapidement, il s'est toutefois refusé à fixer un échéancier au gouvernement.

Les oppositions ont fait évoluer leur position hier quant à la proposition de M. Duchesneau. Le député péquiste de Chambly, Bertrand St-Arnaud, a par exemple rappelé que le huis clos avait été largement utilisé lors de la commission d'enquête fédérale sur les commandites présidée par John Gomery. Le député de Québec solidaire Amir Khadir estime qu'une commission d'enquête à huis clos ne suffirait pas, mais pourrait «accélérer les choses» dans un premier temps.

Avec la collaboration de Marco Bélair-Cirino
Le Devoir

SYMBOLES

SUITE DE LA PAGE 1

canadien», indique-t-on chez Passeport Canada. L'organisme a cependant refusé de commenter davantage le changement, tout comme le ministère des Affaires étrangères. Selon le site Internet de Passeport Canada, la prochaine génération de documents de voyage offrira un «passeport plus sûr», puisque la puce contenant une photo et une signature propre au pays permettront d'empêcher que le passeport soit falsifié.

La monarchie britannique a quant à elle fait son chemin jusque dans les murs de pierre du parlement. Comme *Le Devoir* l'a révélé samedi, un vitrail illustrant les reines Elizabeth II et Victoria a été installé au dessus de la porte d'entrée du Sénat, dans l'édifice du parlement. Alors que la fonction publique est appelée à se serrer la ceinture et sabrer les dépenses gouvernementales de 4 milliards de dollars par année, le gouvernement confirme que le vitrail a coûté un peu plus de 35 000 \$, dont 10 000 \$ pour son installation.

Le vitrail célèbre d'une part le jubilé de diamant d'Elizabeth II, soit le 60^e anniversaire de son accession au trône qui aura lieu en février 2012, et d'autre part la décision de la reine Victoria de choisir Ottawa comme la capitale du Canada en 1857. Ce vitrail surplombe le foyer du Sénat où se trouvent déjà une immense toile de trois mètres de haut de la reine Victoria et une autre, de près de deux mètres de haut, de la reine Elizabeth II. L'artiste, Christopher Goodman, indique que le vitrail a été terminé il y a un an. Le gouvernement l'a installé en catimini il y a deux semaines.

Notons qu'en Grande-Bretagne, on a aussi eu l'idée de produire un vitrail pour souligner le jubilé dans l'enceinte parlementaire en juin dernier. Toutefois, ce sont les députés et lords qui ont été invités, par les présidents des deux chambres, à financer personnellement l'initiative.

Plus tôt cette année, le gouvernement a remplacé deux toiles d'Alfred Pellan par un portrait de la reine au ministère des Affaires étrangères et a oblié les ambassades canadiennes à l'étranger à afficher un portrait de la souveraine. La marine et l'aviation canadienne ont été rebaptisées «royales».

De la prison pour un drapeau

Avec tout ceci pour toile de fond, le ministre du Patrimoine, James Moore, a dévoilé hier un projet de loi imposant une amendement que la cour «estime indiquée» ou une peine de prison de deux ans à quiconque tente d'empêcher une personne de faire flotter le drapeau canadien. Le préambule de ce projet de loi d'initiative parlementaire indique que «le drapeau canadien représente la liberté, la

démocratie, le courage et la justice, principes qui constituent le fondement de notre grand pays» et «qu'il est dans l'intérêt national et public de ne pas empêcher le déploiement du drapeau canadien».

Dans les faits, ce projet de loi invalide les divers règlements en vigueur dans les sociétés d'immeubles en copropriété interdisant l'affichage de symboles ou de décorations. Quelques cas ont fait surface au cours des années. Pas question, toutefois, d'invalider les interdictions s'appliquant aux autres drapeaux, des provinces ou encore de la communauté homosexuelle.

«Chaque province pourra décider d'elle-même la manière de protéger ses symboles et son drapeau», a expliqué le ministre James Moore. Le ministre a indiqué que par cette loi — qu'il espère faire adopter rapidement en obtenant le consentement unanime de la Chambre des communes —, le gouvernement désire «encourager les Canadiens à afficher leur drapeau national pas seulement le 1^{er} juillet, mais tous les jours de l'année».

Comment réconcilie-t-il ce désir de voir se multiplier les drapeaux canadiens alors que le gouvernement conservateur ramène la monarchie britannique un peu partout? «Je suis certainement en faveur des événements et des plans de ce gouvernement pour célébrer les moments, institutions et faits historiques du Canada. Ça inclut le 400^e anniversaire de la ville de Québec, ça inclut le 400^e anniversaire de Montréal qui s'en vient, oui, ça inclut notre couronne, ça inclut nos forces armées et ça inclut le drapeau.»

Les partis d'opposition s'insurgent contre ce genre d'initiatives. Selon le député néodémocrate Paul Dewar, il est «malheureux» que les conservateurs utilisent le nationalisme pour faire avancer leur cause partisane. «Le nationalisme a sa place, mais l'utiliser à des fins de positionnement politique ou pour en tirer un avantage ne respecte pas les valeurs canadiennes. Je crois que c'est un problème. Ils utilisent nos images et nos icônes pour s'insérer dans l'histoire du pays. Notre histoire est notre histoire, et le Parti conservateur est le Parti conservateur.»

Le chef libéral par intérim, Bob Rae, n'a rien contre le projet de loi conservateur, y voyant une simple protection de la liberté d'expression. De manière générale, toutefois, il craint que cette instrumentalisation des symboles de la royauté à des fins partisanes crée des divisions. Il rappelle que le Canada est un pays indépendant. «Je n'aime pas l'idée que la monarchie devienne encore une question politique au pays. Ce n'est pas nécessaire. Il n'y a aucune raison de le faire. Mieux vaut continuer sur la voie reconnaisant que oui, le Canada fait partie du Commonwealth, oui, la reine est là, mais le Canada est un pays.» Il interprète toutes ces mesures comme l'expression d'une «vulnérabilité» et d'un manque de confiance des conservateurs envers eux-mêmes.

Le Devoir

FACTURE

SUITE DE LA PAGE 1

nomme aussi ses membres. On y retrouve des représentants du secteur des entreprises, des universitaires, des environnementalistes et des spécialistes des politiques publiques et des milieux communautaires et sociaux.

Ce rapport, le quatrième de la série «Prosperité climatique», s'est donné comme objectif de cerner les coûts d'une action concertée au Canada contre le mégaphénomène environnemental. Et aussi le coût de l'inaction à l'échelle internationale et nationale. Ce coût, précise le rapport, dépendra fondamentalement de «la croissance des émissions à l'échelle mondiale et de la croissance de l'économie et de la population du Canada».

«On peut constater», précise le rapport, qu'il y a un risque que ces coûts soient non seulement plus élevés, mais beaucoup plus élevés. Dans les années 2050, si les coûts sont estimés à 21 milliards de dollars dans le scénario de changement climatique faible, combiné à une croissance économique lente, il y a une probabilité de 5 % que ces coûts atteignent au moins 44 milliards de dollars par année; dans le scénario de changement climatique élevé et de croissance économique forte, alors que les coûts sont estimés à 43 milliards, il y a une probabilité de 5 % qu'ils atteignent au moins 91 milliards par année.»

Le rapport explique que le Canada peut contribuer à réduire ces coûts, mais il s'agit de scénarios qui sont, pour l'instant, fort éloignés des choix du gouvernement conservateur.

«Une atténuation à l'échelle mondiale conduisant à un avenir de changement climatique faible permettrait de réduire davantage les coûts à long terme pour le Canada», affirment les membres de cet organisme nommé par le gouvernement fédéral. Cette hypothèse renforce l'argument selon lequel le Canada tirerait des avantages environnementaux et économiques d'une entente internationale post-2012 sur le climat, qui permettrait au fil du temps de réduire de façon systématique les émissions de tous les émetteurs, y compris le Canada.»

Présentement, le Canada envisage de ramener d'ici 2020 ses émissions à 3 % au-dessus du niveau historique de 1990. Par contre, stabiliser la hausse du climat planétaire à 2 °C — un objectif que le Canada dit endosser — exigerait une réduction globale de 20 à 40 % des émissions planétaires d'ici 2020, selon les experts de l'ONU.

Hier, le Centre de recherche conjoint de l'Union européenne établissait dans un nouveau rapport que les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine ont été en 2010 en hausse de 5,8 % par rapport à l'année précédente. En atteignant ainsi les 33 milliards de tonnes de CO₂, l'humanité aurait atteint le seuil au-delà duquel elle n'a qu'une chan-

ce sur deux de limiter la hausse du climat à 2 °C. Elle pourrait même risquer de perdre alors la possibilité de contrôler cette hausse en raison des phénomènes d'auto-alimentation du réchauffement climatique. Le seuil de 33 Gt avait été établi comme la limite à ne pas dépasser d'ici 2020, un seuil que l'humanité franchit présentement 10 ans en avance sur les prévisions les plus pessimistes.

Pour la TRNEE, les impacts d'un réchauffement d'amplitude moyenne engendreront des pertes de 17 milliards par année en 2050 dans le secteur forestier, aux prises avec de nouveaux ravageurs et une fréquence plus importante des incendies de forêt.

Le coût des inondations causées par des pluies et des crues exceptionnelles, devenues plus fréquentes et plus intenses, devrait alors se situer entre 1 et 8 milliards par an. Enfin, l'aggravation des canicules et l'augmentation de leur durée vont provoquer des hausses de décès dans les quatre grandes villes étudiées, soit Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver. Les impacts de cette situation sur la qualité de l'air seront importants: pour Toronto seulement, ces coûts devraient atteindre de 3 à 11 milliards par année vers 2050. Vancouver sera la deuxième ville touchée en importance en matière de santé publique.

Mais, précise le rapport, une politique d'adaptation, basée sur une relance des études et bilans gouvernementaux sur les changements climatiques, permettrait de réduire ces coûts.

En forêt, les investissements dans l'adaptation procureraient des bénéfices 38 fois supérieurs aux coûts dans un scénario de croissance rapide, et de 9 fois dans un scénario faible. Dans les zones côtières, interdire les nouvelles constructions dans les zones inondables et le retrait stratégique des constructions existantes dans ces secteurs — le contraire de ce que Québec a fait à Saint-Jean-sur-Richelieu! — pourrait ramener les coûts à 3 ou 4 % seulement de ceux d'un scénario de statu quo.

Mais une politique de remplacement des toits actuels par des toits verts pour réduire l'effet d'îlot de chaleur dans les grandes villes engendrerait des coûts supérieurs aux bénéfices. La TRNEE n'a toutefois pas examiné le scénario des toits réfléchissants, beaucoup moins chers. Par contre, précise le rapport, le recours aux technologies de lutte contre la pollution atmosphérique pour limiter la formation d'ozone au sol (smog) «s'est avéré rentable» dans les examens coûts-bénéfices.

Afin de stabiliser ces coûts dans le cadre d'une action internationale concertée, le «Canada doit investir dans le développement de l'expertise de notre pays dans les aspects économiques du changement climatique et de l'adaptation afin que nous disposions de nos propres données et analyses pertinentes, centrées sur le Canada, pour les décideurs du secteur public et du secteur privé», conclut notamment le rapport de la TRNEE.

Le Devoir

ANTICOSTI

Les libéraux ont mis fin aux activités de la division Pétrole et gaz de la société d'État

SUITE DE LA PAGE 1

Hydro-Québec — estime que le potentiel pétrolier situé sur ses permis pourrait dépasser les 30 milliards de barils. D'ailleurs, selon ce qu'a déjà affirmé au *Devoir* le président de Pétrolia, André Proulx, le sous-sol d'Anticosti pourrait bien contenir «le potentiel pétrolier terrestre le plus élevé au Québec».

Au total, la meilleure estimation disponible fait donc état d'un potentiel de plus de 40 milliards de barils. Les investissements nécessaires pour en connaître plus sur le sous-sol d'Anticosti se chiffrent toutefois en dizaines de millions de dollars. Mais la ressource contrôlée entièrement par le secteur privé pourrait valoir des dizaines, voire des centaines de milliards de dollars.

Dans ce contexte, le président et chef de la direction de Junex, Jean-Yves Lavoie, a réitéré hier que l'entreprise priorisera l'île d'Anticosti au cours des années à venir. «Nous sommes très encouragés par l'évaluation de NSAI qui établit à 12,2 milliards de barils le pétrole original en place sur nos permis d'Anticosti, illustrant ainsi le fort potentiel de nos projets», a-t-il ajouté par voie de communiqué. La pétrolière devrait donc mener davantage de travaux d'exploration en 2012. M. Lavoie a notamment évoqué la possibilité de procéder à des opérations de fracturation hydraulique sur un puits déjà foré. L'entreprise devrait également réaliser de nouveaux forages afin de préciser davantage le potentiel en or noir de la plus grande île de la province. Junex contrôle 94 403 hectares de permis sur Anticosti. Il lui en coûte 9440 \$ par année — 10 ¢ l'hectare — pour conserver ses droits d'exploration, acquis en octobre 2007.

Des décennies d'exploration

Junex et Pétrolia ne se retrouvent pas en terrain totalement méconnu sur l'île d'Anticosti. Plusieurs travaux y ont été menés au fil des années, notamment par Shell, mais aussi par la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP). Cette société d'État fondée en 1969 avait pour mandat de rechercher des hydrocarbures dont l'État québécois pourrait tirer des revenus.

Sans oublier les travaux menés par la division Pétrole et gaz d'Hydro-Québec. En février dernier, *Le Devoir* a révélé que la société d'État y a investi 9,8 millions de dollars en exploration pétrolière entre 2002 et 2007. Aucun montant n'a été investi par la suite. Mais au début de 2008, elle a cédé ses droits sur les 35 permis (6300 km²) qu'elle détenait à l'entreprise Pétrolia en échange d'une «redevance prioritaire» jamais rendue publique. Trois ans plus tard, le potentiel pétrolier de l'île semble très intéressant, au point d'attirer des millions de dollars en investissements.

Qui plus est, le communiqué publié hier par Junex précise que «des ressources non découvertes de pétrole initialement en place décrites dans le rapport» ont été estimées sur la base des données disponibles au 1^{er} septembre 2011.

Chez Hydro-Québec, on a toutefois affirmé hier que les travaux menés entre 2002 et 2007 n'ont pas été concluants. «Les travaux d'exploration gazière et pétrolière traditionnels auxquels Hydro-Québec a participé il y a plusieurs années à l'île d'Anticosti n'indiquaient pas de potentiel commercialement exploitable. En 2005, l'entreprise a choisi de réorienter ses actions sur les énergies renouvelables en laissant le risque à des entreprises dont c'est la mission», a-t-on fait valoir par courriel.

Fait à noter, avant de céder au secteur privé l'ensemble des permis d'exploration gazière et pétrolière qu'elle possédait, Hydro-Québec prévoyait investir plus de 330 millions de dollars entre 2002 et 2010 afin d'évaluer le potentiel en énergies fossiles du sous-sol québécois. Les libéraux ont toutefois mis fin aux activités de la division Pétrole et gaz de la société d'État.

Plusieurs anciens employés d'Hydro-Québec et de la SOQUIP travaillent maintenant pour les entreprises privées qui contrôlent les permis d'exploration pétrolière sur Anticosti et en Gaspésie. L'ancien p.-d.g. d'Hydro-Québec, André Caillé, siège au conseil d'administration de Junex depuis juin 2008. Jean-Yves Lavoie, cofondateur de Junex, a travaillé à la SOQUIP de 1974 à 1980 à titre d'ingénieur pétrolier. Un autre membre du conseil d'administration, Jacques Aubert, a été membre de la haute direction puis président de la SOQUIP à la fin des années 1990. Le chef des opérations de Junex, Peter Dorrins, a occupé le poste de chef (exploration) de la division Pétrole et gaz d'Hydro-Québec de 2003 à 2006.

Junex a inscrit trois lobbyistes au registre québécois le 16 septembre dernier. Quant à Pétrolia, elle a actuellement neuf lobbyistes qui sont inscrits. Un de ceux-ci a agi comme géophysicien pour Hydro-Québec Pétrole et gaz de septembre 2003 à février 2006. Un autre y a été chef géologue avant de se joindre à Pétrolia.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390